

⋮ Gazette

www.placealegalite.gouv.qc.ca
Tout sur la condition des femmes d'ici et d'ailleurs

DES FEMMES

La face cachée de la fiscalité





13

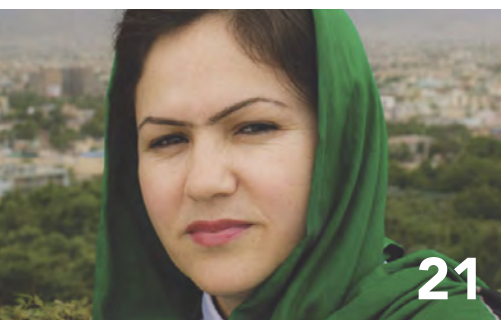


16



7

Simon Couturier



21

Michel Lafon



27

Daniel Lanteigne



DOSSIER

10 LA FACE CACHÉE DE LA FISCALITÉ

Qu'il s'agisse de la fiscalité des particuliers ou de celle des entreprises, le virage néolibéral qu'a pris la politique fiscale canadienne a pour effet de creuser l'écart entre les riches et les pauvres. Les femmes, qui se retrouvent déjà en nombre disproportionné dans cette seconde catégorie, auront encore plus de mal à s'en sortir. Comment les Québécoises peuvent-elles espérer atteindre une pleine autonomie économique? Les expertes que la *Gazette des femmes* a interrogées estiment qu'une bonne part du problème – ainsi que de la solution – réside dans les politiques fiscales et budgétaires publiques.

13 Chronique d'un fractionnement annoncé

16 Regard sur le modèle québécois

18 Apprentissage à la dure

20 MIC MAC : quand le genre rencontre la macroéconomie

7 Une formation au poil

D'abord outil d'émancipation sociale et économique pour des dizaines d'Inuites annuellement, le programme de design de fourrure du Collège de l'Arctique du Nunavut sert aussi à mettre ce jeune territoire sur la carte!

21 Afghane, politicienne et ambitieuse

Rien n'arrête la politicienne afghane Fawzia Koofi dans sa course à l'évolution des mentalités de son pays. Pas même les menaces qui planent chaque jour sur sa vie.

24 La fin du rose et du bleu

Élever son enfant en faisant fi de son sexe? Marginal, mais possible, avance une consultante suédoise en égalité des genres, soutenue par des parents convaincus. Réflexion sur des idées innovantes pour éradiquer les stéréotypes sexuels.

27 Un sexisme qui persiste

Pris entre les impératifs de rentabilité de leurs clients et la nécessité d'attirer l'attention des consommateurs, les publicitaires s'éloignent peu des images stéréotypées. Si on ne cesse de nourrir la bête, comment pourra-t-elle perdre du poids?

Claudel Huot



AU-DELÀ DU JE-ME-MOI

● **Q** uoi? L'économie, c'est sexiste? Oui, madame, nous confirment les économistes interviewées dans notre dossier *La face cachée de la fiscalité*, études et chiffres à l'appui.

Conditionnées que nous sommes à croire que tout est possible, il devient de plus en plus difficile de sensibiliser notre société à la nécessité d'adopter des politiques sociales publiques pour soutenir le bien-être collectif, celui des femmes notamment. Dans ce contexte, éveiller les consciences et convaincre les représentants de l'État que les mesures fiscales exercent une réelle influence sur l'autonomie économique des femmes et sur l'avancement de leur droit à l'égalité exige compétences, efforts... et beaucoup de patience.

Le discours ambiant « Je veux donc je peux » n'aide pas la cause non plus. Avons-nous intégré ce concept au point d'en faire une panacée à tous les problèmes sociaux? S'ajoute à ce credo la crainte de plusieurs femmes – jeunes et moins jeunes – d'être perçues comme des victimes, suivie du rejet systématique d'une telle catégorisation. Résultat? Chacune pour soi! « Mon sort et ma carrière sont entre mes mains », ai-je souvent entendu de la bouche même de mes amies. Bien. Avoir du pouvoir sur sa vie est sans doute une retombée importante du féminisme. Les filles ont désormais accès aux études supérieures et à des emplois bien rémunérés. Et la mise en œuvre de mesures de conciliation travail-famille, de plus en plus généreuses au Québec, a favorisé l'émancipation des femmes et leur cheminement vers l'autonomie économique. Mais... pas encore à hauteur d'homme. Ah?

Depuis 1970, les Québécoises ont pris le marché du travail d'assaut. Chez les

femmes de 15 à 64 ans, le taux d'emploi est passé de 41 % en 1976 à près de 69 % en 2010. Pourtant, en 2008, le revenu d'emploi des femmes travaillant à temps plein correspondait à 78,4 % de celui des hommes. Et d'après les statistiques fiscales de cette même année, les contribuables féminines avaient déclaré en moyenne des revenus de toutes sources totalisant 28 908 \$, ce qui représente 66 % des revenus totaux moyens de 43 528 \$ déclarés par les contribuables masculins.

Bien sûr, les femmes sont encore nombreuses à gagner le salaire minimum (en 2009, elles formaient plus de 63 % de ces travailleurs) et sont plus susceptibles d'occuper un emploi à temps partiel (23,9 % contre 10,9 % des hommes) en raison de la charge familiale et domestique qui pèse sur leurs épaules. Pour augmenter leur revenu et favoriser leur autonomie financière, clament plusieurs féministes, haussons le salaire minimum, revalorisons les métiers féminins et incitons les femmes à investir les métiers traditionnellement masculins, mieux payés.

Oui, acquiesçons à tout cela. Et reconnaissons que toutes n'ont pas les mêmes chances, que la structure économique favorise l'individu masculin qui agit comme soutien familial et que, conséquemment, des efforts collectifs sont plus que nécessaires pour améliorer les conditions de vie socioéconomiques des femmes. Dans ce numéro de la *Gazette des femmes*, nous vous proposons d'approfondir vos connaissances en matière d'économie afin d'être en mesure de porter attention aux politiques fiscales et budgétaires publiques qui, nous disent les spécialistes, sont loin d'être neutres du point de vue du sexe.

Ainsi, peut-être serons-nous mieux outillées pour comprendre que vouloir

le meilleur pour soi, c'est davantage possible quand les chances sont réellement égales pour tous... et toutes!

Ne loupez pas...

Ce numéro est l'un des plus beaux des dernières années, si vous voulez mon avis – tout à fait objectif, il va sans dire! Il faut lire le parcours de Fawzia Koofi, cette politicienne afghane qui n'a pas froid aux yeux, et découvrir les efforts de la Suédoise Kristina Henkel, qui travaille pour en finir avec l'incursion des stéréotypes sexuels et sexistes dans l'éducation des enfants. Ah oui! Il vous faut aussi connaître cette formation en design de fourrure offerte aux femmes du Nunavut. Hum, plus j'écris, plus je me dis qu'il vous faut lire tous les articles, de A à Z.

Changement de présidente au CSF

Nous souhaitons la bienvenue à M^{me} Julie Miville-Dechéne, nommée à la présidence du Conseil du statut de la femme le 3 août dernier par le Conseil des ministres en remplacement de M^{me} Christiane Pelchat, nommée déléguée générale du Québec au Mexique. La *Gazette des femmes* profite de l'occasion pour souhaiter à chacune d'elles tout le succès possible dans l'exercice de leurs nouvelles fonctions. ::

Nathalie Bissonnette
Rédactrice en chef

QU'EN PENSEZ-VOUS?

Écrivez-nous vos commentaires et vos réactions par courriel après avoir parcouru notre dossier au gazette@csf.gouv.qc.ca.



Faites-nous parvenir vos commentaires!

Pour vous publier, nous avons besoin de vos nom, adresse et numéro de téléphone. Vos coordonnées demeureront confidentielles. Les lettres peuvent être abrégées.

■ gazette@csf.gouv.qc.ca

■ *Gazette des femmes*
Conseil du statut de la femme
800, place D'Youville, bureau 300
Québec (Québec) G1R 6E2

Des chiffres et des mots

Vous avez raison de vous emporter lorsque vous citez des chiffres avérés démontrant que les femmes ont encore du chemin à faire pour arriver à une réelle égalité (*Tenons bon!*, mars-avril 2011). Mais moi aussi je m'emporte lorsque vous véhiculez des faussetés statistiques en écrivant qu'en «2007, les femmes sont victimes de violence conjugale cinq fois plus souvent que les hommes».

La vérité est que cinq fois plus de femmes que d'hommes rapportent à la police avoir été victimes de violence conjugale. La vérité est qu'il y a autant de femmes violentées dans un contexte conjugal que d'hommes violentés par leur partenaire, comme le prouvent des centaines d'études non idéologiques. Vous devriez vous fier aux statistiques de l'Institut de la statistique du Québec et non à celles du ministère de la Sécurité publique. Votre crédibilité en serait d'autant augmentée.

Yvon Dallaire
Québec

RDLR : Selon les chiffres du ministère de la Sécurité publique (MSP), en 2007,

17 343 infractions contre la personne commises dans un contexte conjugal ont été enregistrées par les corps policiers. Plus de 80 % des victimes étaient des femmes. Les données de l'Institut de la statistique du Québec recueillies à la lumière de l'Enquête sociale générale menée par Statistique Canada en 1999 commandent une grande vigilance dans leur interprétation, car elles ne s'appuient pas sur des plaintes retenues officiellement, mais plutôt sur la perception d'individus interpellés par des sondages. Ces données minimisent la situation établie par le MSP et contribuent à banaliser le phénomène de la violence faite aux femmes, ce qui préoccupe grandement la *Gazette des femmes* et son éditeur officiel, le Conseil du statut de la femme.

Que la lumière soit!

À la lecture du dossier *Malades de tout* (mai-juin 2011), on croirait vivre un retour à la Grande Noirceur. Les femmes ont certainement besoin de la lumière du Réseau québécois d'action pour la santé des femmes qui, en plus de leur fournir un scepticisme éclairé, leur permet de devenir «expertes» de leur corps, et pourrait

même les dégriser de l'ivresse de la technologie qu'on leur sert depuis 50 ans. Les hommes leur devront une fière chandelle si elles reprennent en charge les cycles de vie de leur corps, qu'elles ont confié en l'espace de trois générations à des vendeurs de rêve.

Jean Laflamme
Saint-Bruno

Un verdict préoccupant

Je suis préoccupée par le verdict de non-responsabilité criminelle qu'a obtenu Guy Turcotte. L'idée qui me vient, c'est que dans les pays musulmans, on lapide la femme infidèle, alors qu'ici, plus subtilement, on tue ses petits. Je ne peux laisser passer cette affaire sans dire un mot. Sans souligner que les enfants n'ont pas le pouvoir de défilier dans les rues pour contester cette injustice délirante. Je suis presque convaincue que cet homme, qui a bafoué le serment d'Hippocrate, sera bientôt de retour dans sa profession, comme si de rien n'était.

Francine Allaire
Longueuil

Depuis 1979, cette publication est élaborée à l'initiative et sous la supervision du Conseil du statut de la femme, qui en est l'éditeur.

- **Directrice**
Nathalie Savard
- **Rédactrice en chef**
Nathalie Bissonnette
- **Rédactrice-révisure**
Sophie Marcotte
- **Correctrices d'épreuves**
Sophie Marcotte et Annie Paré

- **Réalisation graphique**
Michèle Tellier
- **Adjointe administrative**
Gaétane Laferrière
- **Impression**
Transcontinental
- **Marketing et publicité**
Gaétane Laferrière, tél. : 418 643-4326
ou 1 800 463-2851



- **Courriel**
gazette@csf.gouv.qc.ca
 - **Site Internet**
www.placealegalite.gouv.qc.ca
 - **Changements d'adresse et retours postaux**
Gazette des femmes
Service aux abonnements
800, place D'Youville
3^e étage, bureau 300
Québec (Québec) G1R 6E2
gazette@csf.gouv.qc.ca
- Dépôt légal : 3^e trimestre 2011
ISSN : 0704-4550
© Gouvernement du Québec

Les articles publiés dans la *Gazette des femmes* sont indexés dans Repère depuis le volume 2, n° 7 jusqu'à aujourd'hui. On peut également consulter les textes intégraux au www.placealegalite.gouv.qc.ca à partir du volume 20, n° 2.

La *Gazette des femmes* se dégage de toute responsabilité par rapport au contenu des publicités publiées dans ses pages.

Poste-publications — n° de convention : 40069512

Conseil du statut
de la femme



Normand Blouin



Christiane Pelchat, présidente sortante du Conseil du statut de la femme

L'ÉGALITÉ DES SEXES : INDISSOCIABLE DE L'IMMIGRATION

Parmi les individus qui composent l'ensemble de l'immigration au Québec, on compte presque autant de femmes que d'hommes. Mais derrière cette apparente égalité se cache une situation pour le moins disparate entre les deux sexes. Selon une étude menée par le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC) en 2006, en tenant compte du taux d'activité, du taux d'emploi, du taux de chômage et du revenu d'emploi moyen, la situation économique des femmes immigrées est moins avantageuse que celle des hommes immigrés et que celle de l'ensemble des femmes. En dépit du fait qu'elles sont plus scolarisées.

Portrait désolant, mais qui s'explique. L'intervention du gouvernement du Québec en matière d'immigration¹ ne tient pas compte de l'égalité entre les sexes. En l'absence de données sexuées, on occulte complètement les contraintes de l'immigration propres aux femmes. Si on appliquait l'analyse différenciée selon les sexes (ADS), on connaîtrait l'effet de la grille de sélection des candidates et des candidats à l'immigration sur les femmes et les hommes immigrés. Le gouvernement pourrait alors intervenir pour réduire les inégalités dès le début du processus et favoriser une meilleure intégration.

En procédant à l'ADS après coup, comme c'est le cas actuellement, on constate que les politiques d'immigration exacerbent l'inégalité entre les sexes, en défaveur des femmes. Alors que si on considérait au préalable le profil de la femme immigrante et ses caractéristiques propres, elle s'intégrerait plus facilement, tant sur le plan linguistique qu'économique. Les chances que la famille réussisse aussi son intégration s'en trouveraient alors décuplées : encore aujourd'hui, ce sont

majoritairement les femmes qui accompagnent les enfants nécessitant des soins de santé ou qui établissent des rapports avec l'école. Enfin, les mesures d'aide qui devraient jaloner la trajectoire particulière des immigrantes (la reconnaissance de la scolarité et de l'expérience, la francisation pré-migratoire, l'accès au marché du travail et aux services de garde) sont insuffisantes ou inefficaces.

En réponse à l'invitation du MICC lancée au printemps dernier, au moment où était rendu public le document *La planification de l'immigration au Québec pour la période 2012-2015*, le Conseil du statut de la femme a étayé son analyse sur les orientations de l'immigration et proposé des recommandations dans un mémoire déposé à la ministre Kathleen Weil, en mai. Il a aussi participé à la consultation publique tenue en septembre.

Le modèle de l'interculturalisme se trouve de nouveau en toile de fond de notre réflexion et de nos recommandations. Nous sommes d'avis que le processus de planification, de sélection et d'intégration de l'immigration doit être revu à la lumière de ce modèle de « bien vivre ensemble » adopté au Québec. Un cadre de vie qui protège l'héritage identitaire de la société québécoise tout en construisant un projet citoyen capable de s'alimenter des cultures étrangères. En plus de donner la primauté au fait français et de séparer les pouvoirs politique et religieux, l'interculturalisme intègre l'égalité des sexes comme valeur structurant la société québécoise. Puisque si la connaissance du français est un atout pour intégrer les arrivants à l'économie et pourvoir les emplois disponibles, il ne faut pas négliger le processus d'identification culturelle à la société d'accueil, lequel s'effectue non seulement dans la sphère économique

● ● e 2000 à 2009, le nombre de personnes immigrantes au Québec a presque quadruplé, passant de 11 963 à 38 635. Quels efforts déployons-nous pour informer ces nouveaux arrivants des rapports qui existent entre les femmes et les hommes au sein de la société québécoise? Très peu, sinon aucun. Oh! Il y a bien une mention dans la *Déclaration sur les valeurs communes de la société québécoise* (que l'on fait signer aux candidates et candidats à l'immigration depuis 2008), qui précise que les femmes et les hommes ont les mêmes droits, sans plus. On compte en effet un grand absent parmi les cinq enjeux fondamentaux établis par le gouvernement dans l'exercice de planification de l'immigration de 2012 à 2015, et c'est la valeur de l'égalité entre les sexes. Une autre preuve qu'on peut difficilement baisser la garde.

Loin d'être anodin, cet exercice comporte des enjeux qui ont des répercussions directes sur la qualité de vie des femmes immigrantes : ils risquent de les rendre vulnérables à la pauvreté et de les éloigner de l'autonomie économique. Pourquoi inciter des femmes à s'installer au Québec si leurs chances de travailler et d'être indépendantes financièrement diminuent une fois la douane canadienne traversée?

et au moyen de la langue d'usage, mais aussi dans les dimensions sociale, politique et culturelle.

L'adhésion des nouveaux arrivants à la valeur d'égalité contribuera non seulement à son maintien et à son déploiement, mais permettra de considérer les besoins particuliers des nouvelles arrivantes et de favoriser leur intégration socioprofessionnelle.

L'engagement de l'État dans la promotion de l'égalité entre les sexes doit se refléter dans toutes ses politiques, particulièrement dans celles qui risquent de mettre en péril les acquis des femmes. Ces femmes qui sont vivement appelées à contribuer au développement social et économique du Québec. ::

Consultez le mémoire du Conseil au www.placealegalite.gouv.qc.ca.

¹ Depuis les années 1990, le Québec a obtenu le droit de choisir les candidates et les candidats à l'immigration économique. Cette catégorie d'immigrants constitue la majorité (69% en 2001) des nouveaux arrivants au Québec. Le gouvernement a ainsi pu ajuster la sélection des candidates et des candidats au regard de ses besoins en main-d'œuvre et de l'importance accordée à la connaissance du français.

Heureusement

Heureusement, je savais dès le départ qu'assumer la présidence du Conseil du statut de la femme du Québec s'accompagne d'une responsabilité gigantesque à l'égard de la protection et du renforcement du droit des femmes à l'égalité. Je crois que j'ai réussi à remplir ce mandat. Je quitte la présidence du Conseil les larmes aux yeux. Toutefois, comme l'a dit Simone de Beauvoir : « Dans toutes les larmes s'attarde un espoir. »

Je nourris donc l'espoir que le Conseil continuera d'exister avec force, restera libre de choisir ses sujets d'études et d'avis et continuera de travailler sur l'adoption par le gouvernement d'une politique macroéconomique exempte de discrimination envers les femmes.

Le Conseil est le seul organisme qui peut travailler à la déconstruction de la discrimination systémique, tellement ancrée dans nos sociétés que les progrès de l'égalité ne sont que récents et fragiles. Cette discrimination systémique qui fait en sorte que même aujourd'hui, les femmes qui travaillent à plein temps ne gagnent que 76 % du salaire des hommes. Que la violence faite aux femmes par les hommes est un fléau qui ne semble pas sur le point d'être éradiqué.

Je suis tellement choyée d'avoir assuré la présidence de cet extraordinaire organisme qui existe depuis bientôt 40 ans, et qui a marqué le vécu quotidien des femmes du Québec, et des hommes aussi. Je remercie le premier ministre du Québec, M. Jean Charest, de m'avoir donné cette chance incroyable.

Merci aux membres du Conseil, mes fidèles alliées, ainsi qu'aux employées si dévouées à la cause des femmes et si rigoureusement loyales envers le Conseil.

À toutes les femmes du Québec: je vous aime.

:: MOT DE LA NOUVELLE PRÉSIDENTE

Sous le signe de l'humilité et de l'engagement

Je souhaite saluer les fidèles lectrices et lecteurs de la *Gazette des femmes*, une référence pour toute une génération de femmes qui, comme moi, ont vécu les progrès vers l'égalité ayant résulté de la lutte acharnée de nos mères et des militantes féministes.



J'entreprends cette mission avec beaucoup d'humilité. Je veux être à l'écoute de vos préoccupations. J'irai vous rencontrer afin de comprendre ce qui vous anime, de découvrir comment vous voyez l'évolution de la mission du Conseil du statut de la femme.

Vous vous demandez peut-être comment une journaliste de carrière peut devenir porteuse d'une cause comme celle des femmes. Rassurez-vous. L'égalité entre les sexes, la discrimination, la double tâche, les obstacles moins visibles à l'avancement des femmes: ces questions m'ont toujours interpellée. Au gré de mes voyages, j'ai rencontré plusieurs femmes qui m'ont marquée, particulièrement au Vietnam, où j'ai étudié les effets de la libéralisation de l'économie sur les résidentes des campagnes. Et dans ma carrière de journaliste, j'ai régulièrement traité d'enjeux

qui touchent les Québécoises, les Canadiennes et les Américaines.

Le rôle de présidente du Conseil du statut de la femme est tout autre, j'en conviens. Cet organisme a beaucoup contribué au débat public sur les mesures et les changements de mentalités nécessaires pour que les femmes développent leur plein potentiel dans la société. Je m'engage à ce que le Conseil garde une voix forte, indépendante, et prenne part de façon constructive à l'égalité de fait à laquelle nous aspirons toutes.

Tous mes vœux de succès à Christiane Pelchat dans ses nouvelles fonctions.

Julie Miville-Dechêne

Une formation au poil

Un superbe gilet en peau de phoque et en renard qui a valu à sa créatrice, Rosie Audlakiak, le grand prix au concours Fur Reinvented, organisé par le Conseil canadien de la fourrure.



Simon Couturier

Un programme de design de fourrure a récemment été mis sur pied à Iqaluit, au Nunavut. Outil d'émancipation sociale et économique, cette formation permet aussi de valoriser la culture inuite et de promouvoir une mode méconnue.

| par Gwenaëlle Reyt

Tous les bancs sont écartés pour faire de la place dans la salle de classe. Des femmes sont assises en rond, par terre. Elles observent attentivement l'aînée inuite venue leur enseigner les techniques traditionnelles de préparation des fourrures locales. En reproduisant les gestes de la vieille femme, chacune gratte soigneusement, à l'aide d'un *ulu* (couteau traditionnel des Inuites), un morceau de la peau de l'ours qui rôdait autour de la communauté, et qui a été abattu par mesure de sécurité.

Ces femmes suivent une nouvelle formation sur le travail et le design de fourrure offerte au Collège de l'Arctique du Nunavut, à Iqaluit. «J'aime coudre et je voulais suivre



Simon Couturier

Après sa formation, Rosie Audlakiak entend s'initier à la gestion dans le but de fonder un atelier de design de fourrure de phoque dans son village.

une formation pour en faire mon métier», dit timidement Rosie Audlakiak, 36 ans, pour expliquer son retour aux études.

Destiné au départ à relancer le commerce d'articles de fourrure dans le Grand Nord, ce programme permet chaque année à une quarantaine de femmes d'apprendre le travail de la fourrure et leur donne la possibilité de suivre une deuxième année d'études, où on leur enseignera les bases nécessaires pour démarrer leur entreprise. Cette perspective professionnelle est d'autant plus intéressante que le taux de chômage au Nunavut touche plus de 19% de la population, une proportion qui compte quatre fois plus d'Inuits que de non-autochtones. Pour certaines, le programme est surtout une voie à suivre pour fournir des vêtements chauds à leur famille. Au Nunavut, il peut faire jusqu'à - 50°C durant les mois d'hiver.



Simon Couturier

« Des aînées inuites viennent montrer leur savoir-faire. C'est un travail de valorisation et de transmission de leurs connaissances traditionnelles et de leur culture. »

Diane Giroux, fondatrice et enseignante du programme

Designer de mode formée en haute couture, Diane Giroux, fondatrice et unique enseignante du programme, a été mandatée il y a une dizaine d'années pour développer une collection d'articles de fourrure dans le Grand Nord. Elle a vite dû s'adapter à la réalité: « Il n'y avait pas suffisamment de main-d'œuvre locale qualifiée pour reproduire ces vêtements. » Lui vient alors l'idée de mettre sur pied un programme d'enseignement du design de fourrure. Démarrée en 2007 sous la forme d'un projet pilote, la formation Fur Production and Design a connu un vif succès. Le gouvernement du Nunavut l'a donc rendue officielle en mars 2010. Elle est maintenant offerte à la population de quatre communautés en plus d'Iqaluit.

Le premier volet de la formation vise à enseigner les techniques traditionnelles. « Des aînées inuites viennent montrer leur savoir-faire. C'est un travail de valorisation et de transmission de leurs connaissances traditionnelles et de leur

culture », explique la designer d'origine québécoise. Le second volet traite de design contemporain et favorise l'acquisition de compétences commerciales. « La plupart des élèves sont là pour redécouvrir un aspect de leur culture et elles oublient l'importance du facteur économique. Traditionnellement, chez les Inuits, les objets se donnent ou s'échangent. Le commerce industriel ne fait pas partie de leur culture. Il est important de leur faire saisir l'importance de la régularité du produit, du respect des échéances et de la notion de profit. C'est tout un travail quand on vit au rythme du Grand Nord! »

Un parcours semé d'obstacles

Rosie Audlakiak et Elizabeth Awa sont inscrites à la formation. Dans la classe, l'ambiance est décontractée. En bruit de fond, on entend la radio locale en inuktitut. De nouvelles peaux de phoque teintes sont arrivées et les deux élèves se concertent sur le choix de celles qui composeront leur prochain ouvrage, un bustier 100 % fourrure. La discussion, incompréhensible pour ceux qui ne parlent pas la langue locale, semble avoir dérivé et les rires sont fréquents.

Pour ces femmes, être à l'école ne va pas de soi. Les obstacles sont nombreux. Plusieurs élèves de la classe ont d'ailleurs abandonné, dont la belle-fille d'Elizabeth Awa. « Elle n'a pas trouvé de gardienne pour surveiller ses neuf enfants quand elle vient à l'école »,

explique la femme de 64 ans qui héberge deux de ses petits-enfants.

Diane Giroux reconnaît que son travail dans le Grand Nord n'est pas toujours facile. Le rythme des cours doit souvent s'adapter aux blizzards, mais aussi à divers problèmes sociaux. « La violence conjugale, la maladie, l'alcoolisme et les lacunes d'éducation sont le lot de certaines élèves. Mon rôle est d'enseigner, mais je fais plus que cela. Je soutiens, j'écoute, je console et j'aide aussi. » Elle raconte qu'une élève ne savait ni lire ni compter, car elle avait vécu son enfance en retrait du village, sans école, alors qu'une autre n'avait jamais fait de couture. « Je fais tout pour les aider à rattraper le retard, mais parfois, ce n'est pas possible », avoue-elle.

Autre problème : la distance entre les différentes communautés. La famille étant un élément central dans la culture inuite, la nécessité de s'éloigner peut décourager certaines femmes à entreprendre la formation, surtout si elles ont des enfants. Toutefois, certains programmes d'aide financière permettent aux individus venant d'une communauté extérieure de déménager à Iqaluit avec leur famille; ils leur fournissent notamment de quoi vivre sur place. Elizabeth Awa a bénéficié de ces programmes, elle qui est venue d'Igloolik avec son mari et une partie de ses enfants.

Sur le chemin de la reconnaissance

Rosie, elle, vient de Qikiqtarjuaq. Célibataire et sans enfants, elle peut se consacrer entièrement à son projet professionnel. Son assiduité lui a déjà valu une reconnaissance nationale. En 2010, devant les élèves des autres écoles de mode canadiennes, elle a remporté le grand prix au concours Fur Reinvented, organisé par le Conseil canadien de la fourrure. Sa création : un gilet en peau de phoque et en renard. « Je suis très contente que mon travail plaise, commente-t-elle. À la fin de la



Simon Couturier

▲ Elizabeth Awa a quitté sa communauté accompagnée de son mari et d'une partie de ses enfants pour venir suivre la formation à Iqaluit.

LE NUNAVUT EN QUELQUES CHIFFRES

Nombre d'habitants en 2006 : 29 325 dont 84,2% d'Inuits

Nombre de femmes inuites : 12 245

Plus de 40% des femmes ont moins de 25 ans

52% des familles comptent trois enfants et plus

45,3% des femmes de 25 à 29 ans ont un diplôme d'études secondaires (39,4% des hommes)

42,3% des femmes de 25 à 54 ans ont un diplôme d'études postsecondaires (45,4% des hommes)



Simon Couturier

◀ Meeka Kilabuk a représenté le Canada au concours international REMIX à Milan, en 2010, et s'y est classée parmi les huit finalistes avec sa création : un manteau en peau de phoque.

formation, je veux entreprendre un cours de gestion pour fonder un atelier de design de fourrure de phoque dans mon village.»

Meeka Kilabuk, diplômée de la première promotion du programme, s'est aussi fait remarquer. Connue pour son engagement politique pour la cause inuite et sa participation à la fondation du territoire du Nunavut en 1999, elle a été sélectionnée, contre toute attente, pour représenter le Canada au concours international de conception étudiante REMIX à Milan, en Italie, en 2010. Grâce à son manteau d'homme en peau de phoque, elle s'y est classée parmi les huit finalistes. C'était la première fois que le Nunavut participait à ce concours. «Cet événement a permis de mettre le Nunavut sur la carte, assure cette femme à la forte personnalité. C'est un moyen de faire connaître notre région et notre culture.»

Pour elle, le travail de la fourrure, notamment celui de la fourrure de phoque, est un acte politique qui permet d'affirmer son identité de femme inuite.

«L'embargo sur les produits du phoque en Europe nous a fait beaucoup de tort. Nous travaillons avec ce que nous avons sur nos terres et dans le respect de la nature. Nous ne pratiquons pas la chasse massive comme à Terre-Neuve.» Meeka Kilabuk est fâchée, mais ne se décourage pas. En dehors de ses activités politiques, elle a mis sur pied son propre atelier de conception d'accessoires de fourrure. Plusieurs clients privés américains sollicitent ses services, mais elle doit refuser : ils sont eux aussi sous embargo. Elle espère toutefois trouver des débouchés avec la Chine, qui vient de signer un accord bilatéral qui permettra au Canada d'exporter son phoque là-bas.

Pour Karliin Aariak, autre designer formée par Diane Giroux et sélectionnée à Milan en 2010, la fourrure de phoque est «la plus grosse incompréhension de l'industrie». «Notre défi est de sensibiliser le monde entier au lien qui nous unit au phoque. Cet animal est important pour la survie des Inuits et nous l'utilisons de manière durable. De la peau jusqu'aux os, en passant par la graisse et la viande, rien n'est gaspillé», explique la fille de la première ministre nunavoise Eva Aariak. Lorsque sa mère a été élue en 2008, Karliin a repris le magasin d'artisanat familial. Depuis, elle confectionne des vêtements et des accessoires en peaux.

Depuis l'hiver dernier, Meeka Kilabuk assiste Diane Giroux dans quelques cours en vue d'enseigner un jour, peut-être. «C'est un projet à long terme et il y a encore énormément à faire avant de passer le flambeau. Les designers diplômés ont encore beaucoup à explorer en tant qu'artistes avant d'enseigner, estime Diane Giroux. La mode inuite en est à ses balbutiements. Elle a toujours existé, mais sans aucune reconnaissance internationale. De la tradition à la vie contemporaine, il y a tout un monde.» ::

Ce reportage a été réalisé grâce au soutien de l'organisme Carrefour Nunavut et de First Air.



Simon Couturier

La face cachée

Triste réalité. Même après des décennies de luttes féministes, les Québécoises touchent, toutes sources confondues, un revenu total annuel qui ne représente que 66% du revenu total masculin. Leur rapport à l'emploi demeure fragile: elles sont plus nombreuses que les hommes à occuper des emplois à temps partiel et, même lorsqu'elles travaillent à temps plein, leur revenu d'emploi annuel moyen n'atteint pas 80% de celui des hommes. Parmi les travailleurs au salaire minimum, 63% sont des femmes, dont beaucoup sont prises dans l'engrenage de la pauvreté. Comment les travailleuses d'ici peuvent-elles espérer atteindre une pleine autonomie économique? Les expertes que la *Gazette des femmes* a interrogées estiment qu'une bonne part du problème – ainsi que de la solution –

réside dans les politiques
fiscales et budgétaires
publiques.



Kathleen Lahey

Une économie florissante n'entraîne pas nécessairement un bien-être accru des citoyens. Encore moins l'autonomie économique des femmes. L'un des obstacles principaux: des mesures fiscales qui récompensent le capital plutôt que le travail, soutient Kathleen Lahey, professeure de droit à l'Université Queen's, à Kingston en Ontario, et chercheuse en droit fiscal. Lumière sur la part d'ombre du système fiscal canadien.

de la fiscalité

| Propos recueillis
par Luce Des Marais

- ● **azette des femmes:** Pourquoi considérer l'économie d'un point de vue féministe?

Kathleen Lahey: Parce que ce qu'obtiennent les femmes en échange de leur contribution à l'ensemble commun n'est pas équitable. Elles travaillent aussi fort et aussi bien que les hommes, mais en retirent beaucoup moins de bénéfices. À cause de la structure de l'économie canadienne, une bonne partie du travail des femmes est invisible, sous-payée ou simplement dévalorisée. C'est ce qu'on appelle la « discrimination systémique », et ça ne dépend pas uniquement des mentalités. Même s'ils sont conscients de cette injustice, les gens n'ont guère d'autre choix.

Tout de même, comment expliquer qu'à compétences et expérience égales, les femmes n'aient toujours pas accès aux mêmes possibilités d'emploi et de salaire que les hommes?

Le Canada n'a jamais réellement donné suite à ses engagements concernant l'équité salariale, l'équité en matière d'emploi et la lutte contre la discrimination. Ces engagements sont pourtant omniprésents dans nos lois: la Charte des droits et libertés, les chartes des droits de la personne de chaque province, les lois fédérales contre la discrimination en matière d'emploi, sans parler de tous les pactes internationaux auxquels le Canada a adhéré, dont la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard

des femmes. Mais ces lois sont très peu appliquées. Le gouvernement fédéral lui-même ne donne pas le bon exemple puisqu'il a renoncé à appliquer l'équité en matière d'emploi et de salaire au sein de la fonction publique.

Quel rôle joue la fiscalité dans la discrimination systémique envers les femmes?

Elle peut leur causer un tort immense, et ce, de façon très sournoise. C'est le cas au Canada. Depuis une douzaine d'années, les femmes travaillent plus d'heures qu'auparavant, et pour un salaire inférieur. Après des années de progrès, la principale raison de cette stagnation réside dans le système fiscal et le système de programmes sociaux, qui rendent les choses plus difficiles pour elles.

Les femmes travaillent plus d'heures qu'auparavant, et pour un salaire inférieur.

Nos taux d'imposition sont parmi les plus faibles au monde, mais les femmes, étant plus pauvres, ne bénéficieraient presque pas de cette situation. Au contraire, elles en font les frais, car les gouvernements peuvent ensuite arguer qu'ils n'ont pas les moyens d'améliorer les services de garde, les soins aux aînés, le transport en commun, la formation et l'éducation postsecondaires, qui sont tous extrêmement importants pour favoriser l'autonomie des femmes.

Quelles caractéristiques de notre système fiscal sont les plus discriminatoires à l'égard des femmes?

Au risque d'étonner bien des gens, je dirais que c'est d'abord la manière différente dont nous imposons, récompensons et réglémentons le capital comparativement au travail.

Durant la dernière décennie, le gouvernement canadien s'est privé de sommes considérables en accroissant les crédits d'impôt aux entreprises. Résultat: en 2012, nous aurons le plus faible taux d'imposition des sociétés des pays du G7.

En plus, l'argent gagné et imposé au sein d'une entreprise est admissible à une foule d'avantages fiscaux. Par exemple, un actionnaire peut gagner jusqu'à 50 000 \$ par an sans payer un cent d'impôt sur cette somme si ce revenu provient de dividendes sur des actions. Or, les femmes ont beaucoup moins de possibilités d'économiser et de devenir propriétaires de capital. C'est, selon moi, l'un des importants obstacles cachés à l'atteinte de leur égalité économique.

Étant donné la façon dont est conçu le régime d'imposition et de transfert fiscal, vous pouvez examiner n'importe quel élément – l'impôt sur le revenu, la TPS, etc. – et vous constaterez qu'il pèse plus lourd sur les femmes, tout au long de leur vie et de l'échelle salariale, que sur les hommes.

Un autre exemple: le programme de stimulation économique canadien pour faire face à la récession ne tient aucunement compte des femmes. En fait, en

Les féministes doivent être extrêmement vigilantes devant les politiques natalistes et pro-famille.

soutenant des secteurs plus « masculins » du marché du travail, comme la construction et l'ingénierie, il contribue à creuser l'écart salarial entre hommes et femmes, car il crée une forte demande pour ces emplois. En parallèle, la récession a fait perdre des emplois ou des heures de travail aux femmes, qui sont maintenant à la maison ou travaillent à temps partiel.

Cela traduit l'absence de réelle préoccupation du Canada à l'égard des femmes et des personnes à faible revenu.

Vous jugez très sévèrement le Canada...

Il y a de quoi. Je travaille actuellement à une étude comparative entre le Canada et les autres pays de l'OCDE. Au moment de mettre en place son programme pour faire face à la récession, le Canada était déjà engagé dans un ambitieux processus de réduction d'impôts par lequel il s'est mis à détruire systématiquement son assiette fiscale. Et j'ai calculé que 70% des mesures du programme de stimulation économique canadien ne sont en fait que des réductions d'impôts. Les conservateurs ont pu le faire parce qu'il y avait des excédents accumulés, qu'ils ont refilés aux personnes à revenu élevé et aux entreprises sous la forme d'allègements fiscaux immédiats.

J'étudie cela depuis le début de la récession et je peux vous assurer qu'aucun autre pays n'a eu cette idée insensée que des réductions d'impôts massives pouvaient mettre fin à une récession. Le Canada est le seul à avoir choisi cette approche.

Que pensez-vous des politiques natalistes ou, du moins, pro-famille de nos gouvernements?

La recherche internationale comparative montre clairement que ces politiques sont de plus en plus populaires partout dans le monde. C'est en partie parce que les gouvernements espèrent ainsi voir le produit intérieur brut (PIB) de leur pays augmenter chaque année, ce qui leur est nécessaire pour rester au pouvoir. Le problème, d'un point de vue féministe, c'est que la croissance démographique peut certes alimenter les secteurs « monétisés » de l'économie et produire plus de biens et de services en raison d'une demande plus forte, mais un PIB plus élevé n'équivaut pas nécessairement à un bien-être accru des citoyens. Si les besoins en biens et en services des gens augmentent parce qu'ils ont, par exemple, trois enfants au lieu d'un, mais que leurs revenus restent les mêmes, ils se retrouvent dans une situation pire pour avoir répondu à un « boni bébé » temporaire.

Les féministes doivent être extrêmement vigilantes devant les politiques natalistes et pro-famille. Et bien sûr, le fractionnement du revenu d'emploi que le gouvernement conservateur a promis d'instaurer est une variation sur le même thème (voir *Chronique d'un fractionnement annoncé*, p. 13). Il s'agit essentiellement d'un pot-de-vin pour amener les couples à former des ménages à un seul revenu.

Un gouvernement qui fait de la croissance économique sa priorité ne devrait-il pas inciter les femmes à participer davantage et en plus grand nombre au marché du travail?

Ça ne ferait pas augmenter automatiquement le PIB. La bonne approche

consiste selon moi à se demander comment faire pour que les femmes aient accès à des emplois bien rémunérés qui augmenteraient leur bien-être personnel, la qualité de vie de leurs enfants et celle de la collectivité, et qui n'auraient pas simplement pour effet de les stresser davantage. C'est un équilibre délicat qui dépend d'une foule de facteurs, dont les moyens de transport, les soins de santé, l'accès à des garderies de qualité, l'aide aux aînés et aux personnes handicapées, autant que des types d'emplois qui sont offerts aux femmes.

Si elles effectuent beaucoup de travail non rémunéré et qu'on ne fait rien pour alléger leur fardeau, leur offrir du travail rémunéré en plus pourra faire augmenter le PIB, mais cela rendra leur vie plus difficile. Je n'en vois pas l'intérêt.

Étant donné le résultat des dernières élections fédérales, à quoi les femmes peuvent-elles s'attendre?

Ce gouvernement conservateur ne s'intéresse pas aux femmes. Même s'il a été élu par la marge la plus mince que ce pays a jamais connue, il est peu probable qu'il tienne compte des recommandations progressistes pour les femmes, à moins d'un tollé général et d'une résistance de la part des gouvernements provinciaux.

Vous devez vous attendre à une pression sociale et politique pour que le gouvernement du Québec adopte les réductions d'impôts et les politiques natalistes chères à l'idéologie conservatrice. Les Québécoises parviendront-elles à se faire entendre pour éviter que cela se produise? ::

Chronique d'un fractionnement annoncé

Le régime fiscal canadien n'est pas neutre du point de vue du sexe, et ce déséquilibre va croissant, préviennent des expertes. Prochaine menace pour les femmes: le fractionnement du revenu d'emploi, promis par le gouvernement Harper.

| par Luce Des Marais



● ● Comme toutes les lois, la fiscalité est « un moyen pour le gouvernement de susciter ou de dissuader certains comportements », rappelle Kimberley Brooks, doyenne de la faculté de droit de l'Université Dalhousie, à Halifax. « Mais comme c'est un sujet parfois technique, le grand public n'y prête pas beaucoup attention. Pourtant, certaines dispositions fiscales peuvent avoir des répercussions dramatiques sur la vie des gens, celle des femmes en particulier. »

C'est le cas du fractionnement du revenu d'emploi, une mesure promise par les conservateurs lors des dernières élections. Au-delà de la rhétorique d'« aider les familles » ou de « donner le choix aux femmes », cette disposition aura un effet

Les couples ayant des enfants mineurs à charge pourront fractionner jusqu'à 50 000 \$ de leurs revenus d'emploi en attribuant la moitié de cette somme au conjoint dont le revenu est le plus faible, soit le plus souvent la femme. La mesure devrait entrer en vigueur une fois que l'équilibre budgétaire de l'État sera atteint, soit d'ici 2014-2015, selon le programme du parti (voir www.conservative.ca/media/Plateforme_conservatrice_2011_FRs.pdf, p. 30).

fortement dissuasif sur le travail rémunéré de ces dernières, de l'avis de toutes les expertes que nous avons interrogées.

Fractionnement, dites-vous?

Le **fractionnement du revenu**, c'est la possibilité, pour le conjoint dont le revenu est le plus élevé, d'en attribuer une partie au conjoint dont le revenu est moindre. Ce tour de passe-passe parfaitement légal sert à diminuer, aux fins fiscales, le revenu imposable du conjoint fortuné – donc son impôt à payer. La réduction est particulièrement importante lorsque le fractionnement permet de changer de tranche d'imposition. Dans un tel cas, non seulement le montant imposable est diminué, mais le taux d'imposition devient aussi plus faible. Cette possibilité existe depuis 2007 pour certains types de revenus de pension. La nouveauté promise par le gouvernement Harper,



« Certaines dispositions fiscales peuvent avoir des répercussions dramatiques sur la vie des gens, celle des femmes en particulier. »
Kimberley Brooks

c'est de permettre le fractionnement du revenu d'emploi.

Ruth Rose, économiste chevronnée récemment nommée chevalière de l'Ordre national du Québec, s'est penchée sur la question. Son analyse démontre que cette mesure profitera essentiellement aux hommes à revenu élevé. « En 2008, au fédéral, 23 % des hommes de 65 ans et plus, comparativement à seulement 3 % des femmes, se sont prévalus de la déduction pour pension fractionnée. Leur déduction moyenne se chiffrait à 10 300 \$, tandis que celle des femmes était de 5 920 \$. Dans l'ensemble de la population [NDLR: y compris les contribuables qui n'ont pas demandé cette déduction], les hommes ont déduit 2 347 \$, et les femmes, 172 \$. Plus les revenus sont élevés, plus l'économie d'impôt est substantielle. Et rien ne garantit que l'homme partage cette économie avec sa femme qui, elle, a de l'impôt à payer à son nom. »

Or, non seulement le fractionnement du revenu d'emploi entraînera une économie d'impôt dont les hommes aisés seront majoritairement bénéficiaires, mais il créera un obstacle à la participation de bien des femmes au marché du travail. En effet, plusieurs couples

pourront juger que l'économie d'impôt de l'homme est plus attrayante que le salaire de la femme, généralement moindre, surtout une fois pris en compte les frais liés au travail (transport, vêtements, garde d'enfants...).

Il est à craindre que la femme mette sa carrière en veilleuse ou y renonce complètement, et n'ait ni économies personnelles, ni revenus d'intérêts sur celles-ci, ni rente de retraite.

Une mesure décriée

En mars, la Fédération des femmes du Québec et d'autres organismes ont publié un communiqué dénonçant cette mesure ayant pour effet de « décourager le travail rémunéré des femmes et de renforcer leur dépendance à l'endroit de leur conjoint » (www.ffq.qc.ca). Kathleen Lahey (lire notre entrevue en p. 10),



Pour l'économiste Ruth Rose, le fractionnement du revenu d'emploi est « une idée ahurissante qui ramènera les femmes à une époque où elles devaient demander la permission de leur mari pour travailler ».

professeure de droit à l'Université Queen's de Kingston, en Ontario, a

ZOOM SUR LA FISCALITÉ DES ENTREPRISES ET DES INVESTISSEMENTS

La politique fiscale au sens large – non seulement son volet taxation, mais aussi l'ensemble des programmes de transfert (programmes sociaux, services publics, allocations, crédits...) – sert à redistribuer la richesse. Ou à la concentrer!

Sans grande surprise, ceux qui tirent le plus de revenus des entreprises, que ce soit à titre de propriétaires, de cadres supérieurs, de membres de la direction ou d'actionnaires, sont encore très majoritairement des hommes, selon Kathleen Lahey. La fiscaliste estime qu'alléger le fardeau fiscal des entreprises a pour effet d'accroître davantage les disparités de revenus entre hommes et femmes.

C'est sans parler du traitement fiscal préférentiel dont bénéficient les placements dans les actions et plusieurs autres types d'investissements, ce qui les rend particulièrement profitables. « Si vous gagnez votre vie en travaillant, explique Kim Brooks, la fiscalité n'est pas aussi avantageuse que si vous tirez vos revenus de vos placements. Cela a d'énormes conséquences. La possibilité d'amasser de grandes sommes d'argent plus ou moins à l'abri de l'impôt réduit la quantité de ressources disponibles pour la redistribution à d'importants programmes sociaux. » Selon Ruth Rose, la solution consiste à imposer davantage les entreprises ainsi que les particuliers aux revenus les plus élevés. « En prenant l'argent là où il est immobilisé et en le réinvestissant, notamment dans le secteur public, on stimule l'économie. Le secteur public est l'un des endroits qui représentent le plus d'emplois, et le plus d'emplois féminins correctement rémunérés. Ces salariés ont des besoins et ils dépensent, ce qui crée des marchés. On peut voir l'État comme le cœur qui ferait circuler le sang dans le corps, c'est-à-dire l'argent dans l'économie. »



La juriste Louise Langevin s'inquiète du fait que le modèle familial supposé par la mesure du fractionnement du revenu est très loin de la réalité québécoise.

qualifié la mesure de « pot-de-vin pour inciter les femmes à rester à la maison » dans une lettre ouverte au *National Post*, en mai.

« Une idée ahurissante, qui nous ramènera des décennies en arrière, à l'époque où les femmes devaient demander la permission de leur mari pour travailler », dit pour sa part Ruth Rose. L'économiste précise que cette mesure constituera un avantage pour les personnes qui ont des revenus substantiellement supérieurs à la première tranche d'imposition, soit bien au-dessus de 40 000 \$ au fédéral, et légèrement moins au Québec. Selon elle, les conservateurs courtisent leur clientèle électorale, « les hommes riches et les femmes traditionalistes ».

Des commentateurs qui ne sont ni féministes ni de gauche font la même analyse. Martin Coiteux, professeur à HEC Montréal, écrivait dans *La Presse* du 30 mars 2011 : « Avec sa proposition de fractionnement du revenu, le Parti conservateur montre que sa "clientèle cible" se trouve notamment du côté des familles dont l'un des parents a choisi de rester à la maison, ou ne travaille à l'extérieur qu'en échange d'un modeste salaire. » Le même jour, André Pratte, éditorialiste en chef de *La Presse* et l'un des signataires du manifeste des lucides,

LE CSF RECOMMANDE...

À plusieurs occasions, le Conseil du statut de la femme a fait valoir la nécessité d'ajouter la dimension de l'équité entre les sexes aux principes généraux du système fiscal québécois. Plus récemment, l'organisme a de nouveau soutenu que pour passer à un système fiscal capable de réduire les écarts reconnus entre les femmes et les hommes, il était impératif d'ajouter l'objectif d'équité entre les sexes aux objectifs généraux qui sont considérés dans le régime fiscal lors de l'élaboration des choix budgétaires de l'État. Plus spécifiquement, dans son avis *Intégrer les femmes aux grands choix économiques, sociaux et environnementaux*, rédigé dans la foulée du deuxième plan d'action de la politique gouvernementale pour l'égalité entre les femmes et les hommes, le Conseil a notamment recommandé que le gouvernement du Québec :

- se base sur une fiscalité équilibrée dans laquelle les entreprises autant que les particuliers sont appelés à faire leur juste part;
- impose le même fardeau fiscal aux contribuables qui disposent de la même faculté contributive et qu'il s'appuie sur une fiscalité globalement progressive selon le revenu;
- intègre l'analyse différenciée selon les sexes aux différentes étapes de mise en œuvre des grandes orientations économiques formulées en vue d'assurer le développement économique du Québec;
- réaffirme le choix de l'individu comme unité d'imposition dans le système fiscal québécois.

On peut consulter cet avis au www.placealegalite.gouv.qc.ca.

évoquait quant à lui les « effets pervers » de cette mesure : « Un ménage dont un conjoint gagne 100 000 \$ et l'autre n'a pas de revenu d'emploi économiserait 3 600 \$ en impôt fédéral, tandis qu'une famille où un conjoint gagne 40 000 \$ et l'autre est sans revenu ne tirerait aucun bénéfice. »

Louise Langevin, professeure de droit à l'Université Laval, s'inquiète quant à elle du fait que le modèle familial supposé par ce type de mesure fiscale est très loin de la réalité québécoise. « N'oublions pas qu'en cas de séparation, les conjoints de fait n'ont pas de recours. Et plus de familles sont formées de conjoints non mariés au Québec que partout ailleurs au Canada. » La juriste féministe estime en outre qu'une telle mesure permet au gouvernement fédéral d'encourager le travail non rémunéré des femmes auprès des enfants, des handicapés, des personnes âgées et des malades. « Ainsi, pas besoin de garderies et d'autres programmes sociaux! Sans compter

que ça permettra de diminuer les chiffres officiels du chômage... »

Devant cette menace, quelle est la marge de manœuvre du Québec? Selon Ruth Rose, le gouvernement provincial pourrait décider de ne pas autoriser le fractionnement du revenu d'emploi s'il y a suffisamment de pressions politiques. « On peut envisager que les contribuables puissent fractionner dans la déclaration de revenus fédérale, mais pas dans celle du Québec. Cela permettrait du moins de mitiger l'application de la mesure fédérale. »

Kimberley Brooks espère qu'une mobilisation publique empêchera les conservateurs de réaliser leur promesse électorale. Mais si le fractionnement du revenu d'emploi devient réalité, pas de panique : cette mesure n'est pas inéluctable. « Aucun obstacle juridique n'empêchera de faire marche arrière. C'est avant tout une question de volonté politique. » ::

Regard

sur le modèle québécois

Les orientations de la politique fiscale québécoise contrastent fortement avec celles du Canada. Observations.

| par Luce Des Marais

Le système fiscal québécois est en général plus progressiste et plus généreux en matière sociale que ceux des autres provinces canadiennes, affirme l'économiste Ruth Rose. Et il peut faire encore mieux pour les femmes.

«Le Québec utilise beaucoup les crédits remboursables, une façon économiquement efficace d'administrer des programmes sociaux.» Comme les crédits remboursables sont fonction du revenu, ils sont équitables, car ils sont accordés à ceux qui en ont le plus besoin, explique la spécialiste. «Ce n'est

pas le cas des crédits non remboursables introduits en grand nombre par le gouvernement conservateur fédéral, qui sont des réductions d'impôts qui ne s'appliquent pas aux gens qui n'ont pas le niveau de revenu requis.»

«De plus, le Québec a des mesures fiscales sociales qui n'existent nulle part ailleurs. Par exemple, le crédit pour maintien à domicile d'une personne âgée», ajoute M^{me} Rose, dont les recherches ont contribué à façonner certaines politiques de soutien aux familles, tel le développement des services de garde.

Notre fiscalité est aussi particulièrement compétitive. Même si le poids de l'impôt sur le revenu des particuliers est plus élevé ici, la charge fiscale nette (qui inclut les cotisations sociales et les prestations) des travailleurs québécois est, dans plusieurs situations (notamment lors de la présence d'enfants à charge), la plus faible parmi les pays du G7, selon une étude récente de la Chaire de recherche en fiscalité et en finances publiques de l'Université de Sherbrooke.

La progressivité de notre impôt, c'est-à-dire le fait que le poids de l'impôt augmente au fur et à mesure que le revenu s'accroît, est aussi la plus marquée. Mais ce sont en fait les plus faibles cotisations sociales et les généreux transferts aux contribuables

québécois (prestations pour enfants, crédits pour la TPS et la TVQ, etc.) qui expliquent pour l'essentiel ce résultat, selon Luc Godbout, l'un des auteurs de l'étude.

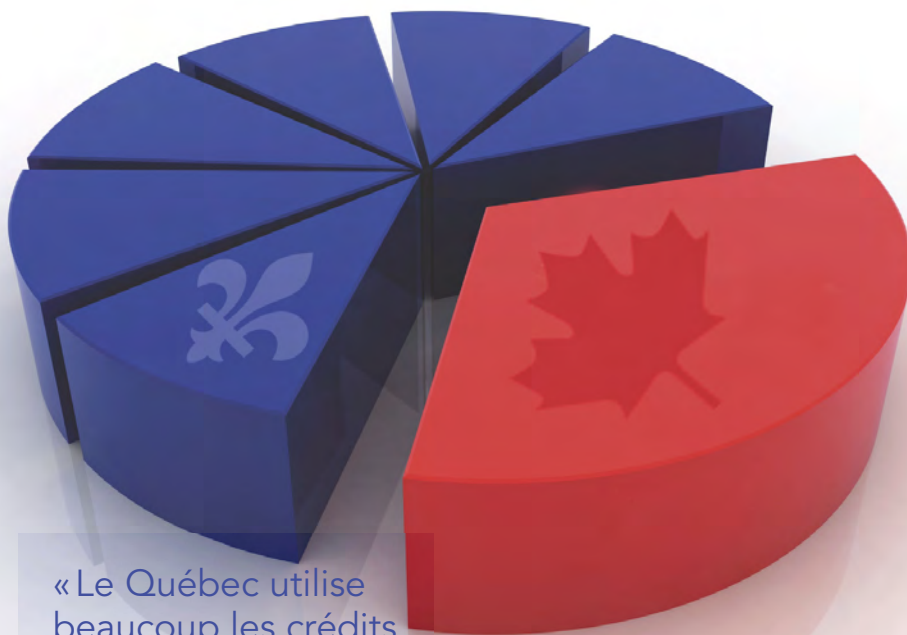
Pourrait faire mieux

Pour améliorer le portrait fiscal du point de vue des femmes, Ruth Rose offre deux recommandations au gouvernement québécois. La première: introduire encore plus de progressivité. «Un quatrième palier, pour imposer davantage les revenus les plus élevés, serait bénéfique afin de pouvoir continuer d'offrir des programmes sociaux.» La seconde: créer un crédit remboursable ou une déduction pour frais de garde à l'intention des familles à faible revenu, avec des seuils d'admissibilité différents pour les familles biparentales et monoparentales.

«Les garderies à 7 \$ par jour sont un programme formidable qui facilite le travail des femmes de la classe moyenne. Le Québec a d'ailleurs des taux d'activité des mères de familles biparentales plus élevés que les autres provinces. Mais c'est l'inverse pour les mères de familles monoparentales. Ces frais de 7 \$ sont un obstacle au travail des plus pauvres. Les services de garde pour ces mères seules coûtent moins cher dans les autres provinces», indique l'économiste, tableaux à l'appui.



Le Québec a des mesures fiscales sociales qui n'existent nulle part ailleurs. Par exemple, le crédit pour maintien à domicile d'une personne âgée.



« Le Québec utilise beaucoup les crédits remboursables, une façon économiquement efficace d'administrer des programmes sociaux. »

Ruth Rose

Et comment instaurer un réflexe d'équité chez nos décideurs? « Il faut de la pression politique et des "techniciennes" comme moi, dit M^{me} Rose, pour analyser les mesures fiscales en fonction du sexe. Il faut aussi recueillir

« Il faut financer les études féministes, car ça prend des personnes formées et capables de faire ces analyses très complexes. »

Louise Langevin

L'ADS AU MFQ

Le Plan d'action en matière d'analyse différenciée selon les sexes (ADS) 2011-2015 figure au nombre des outils du deuxième plan d'action gouvernemental pour l'égalité entre les femmes et les hommes, lancé par le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine en juin. Ce plan concerne 18 ministères et organismes, qui se sont engagés à réaliser 35 actions en ADS. À titre d'exemple: le ministère des Finances du Québec (MFQ) envisage de procéder à une analyse qui répartira d'abord les contribuables selon leur sexe et certaines caractéristiques socioéconomiques. Ensuite, l'étude évaluera les différentes mesures fiscales touchant la fiscalité des personnes privées, telles que l'impôt, les crédits d'impôts, les déductions et les exemptions, pour comparer leur incidence sur les femmes et sur les hommes.

Info : www.scf.gouv.qc.ca, rubrique Publications

des données ventilées selon le sexe, ce que fait l'Institut de la statistique du Québec. Malheureusement, il n'y a pas beaucoup de femmes économistes, et parmi celles-ci, toutes ne sont pas féministes.»

Louise Langevin, professeure de droit à l'Université Laval, abonde dans le même sens. « Il faut financer les études féministes, car ça prend des personnes formées et capables de faire ces analyses très complexes. Mais il ne faut pas se leurrer: les conservateurs n'aiment pas ça. Et en éliminant le formulaire long du recensement, le gouvernement fédéral a fait disparaître un précieux outil de critique. » ::

Apprentissage à la dure

À défaut d'avoir fait aboutir toutes leurs revendications, les groupes de femmes du Nouveau-Brunswick peuvent s'enorgueillir d'avoir surmonté leur crainte de la fiscalité: ils ont lancé la toute première analyse différenciée selon les sexes d'importance portant sur un projet de réforme fiscale au Canada.

| par Luce Des Marais

● ● uin 2008. Le gouvernement
J libéral du Nouveau-Brunswick
● ● annonce qu'il consultera les
citoyens pendant l'été pour mettre en
place une révision d'envergure de son
système fiscal.

«Nous voulions faire entendre notre voix, mais le dossier nous intimidait un peu», relate Rosella Melanson, alors directrice générale du Conseil consultatif sur la condition de la femme du Nouveau-Brunswick (CCCFNB), un organisme indépendant aboli en 2011 par le gouvernement provincial. «Nous n'avions jamais eu à nous intéresser directement à la fiscalité», dit celle qui est aujourd'hui conseillère principale en matière de politiques à la Direction des questions féminines du Bureau du conseil exécutif du Nouveau-Brunswick.

Le CCCFNB, qui représentait les groupes de femmes néo-brunswickois, fait appel à la fiscaliste Kathleen Lahey pour analyser les répercussions qu'aurait sur les femmes le train de mesures proposé par le gouvernement. Ce dernier suggérait de réduire, voire d'éliminer la progressivité de l'impôt sur le revenu des particuliers. Il envisageait un taux uniforme de 10% ou, sinon, deux taux pour autant de tranches de revenu. Il comptait aussi abaisser substantiellement l'impôt des sociétés, augmenter la



« Nous voulions faire entendre notre voix, mais le dossier nous intimidait un peu. »

Rosella Melanson

taxe de vente harmonisée et instaurer une taxe sur le carbone, entre autres.

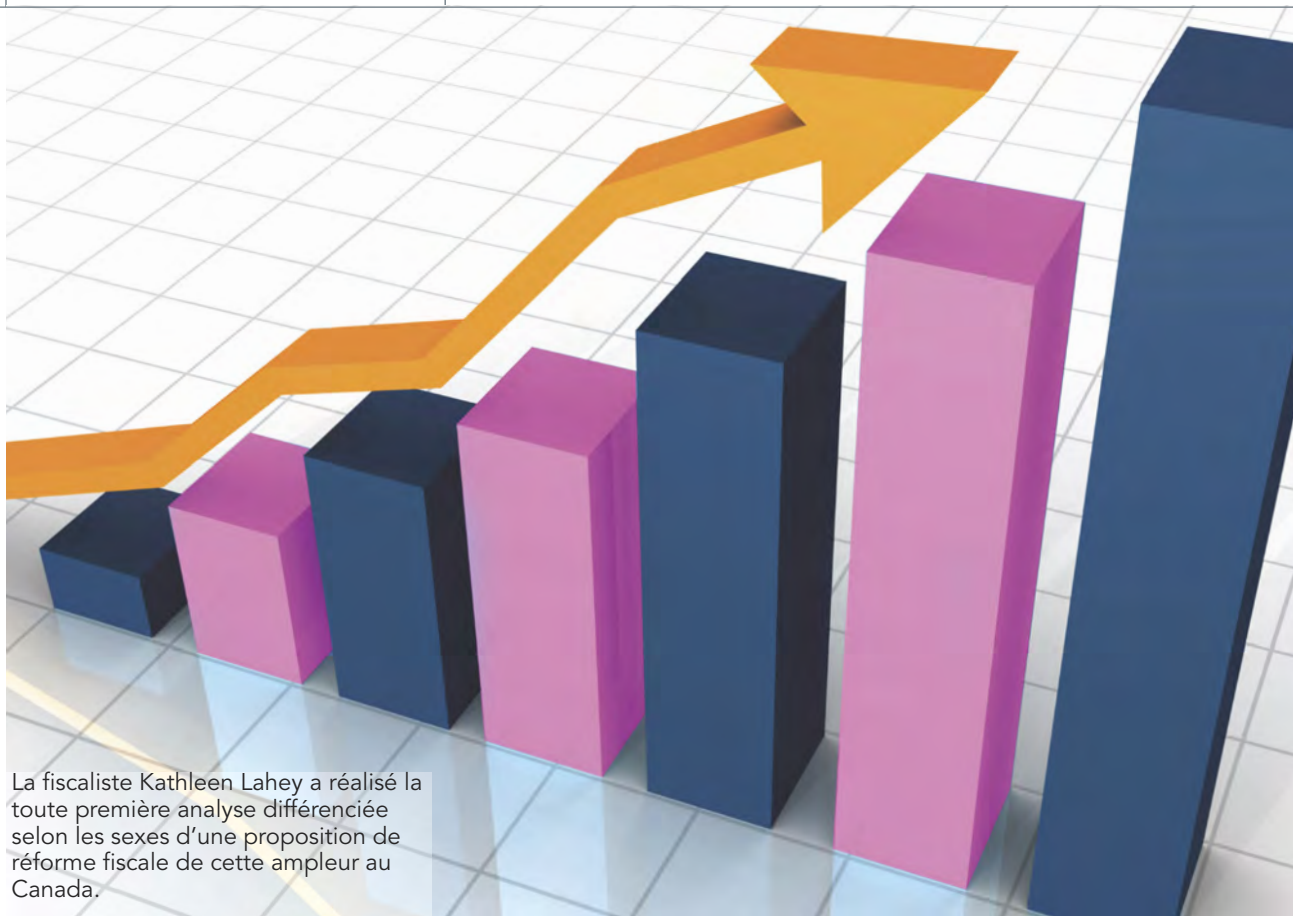
M^{me} Lahey a réalisé la toute première analyse différenciée selon les sexes d'une proposition de réforme fiscale de cette ampleur au Canada. « Il en ressortait que la réforme serait dévastatrice pour les femmes en réduisant de beaucoup leur part de richesse », affirme l'experte.



« Il faut faire comprendre le lien entre l'impôt et les services que les femmes attendent du gouvernement. C'est un processus à long terme. »

Johanne Perron

On peut douter que le gouvernement se soit véritablement soucié des répercussions de son projet de réforme sur les femmes. Le document de consultation utilisait un seul modèle pour illustrer l'effet des mesures proposées sur les particuliers: une famille



La fiscaliste Kathleen Lahey a réalisé la toute première analyse différenciée selon les sexes d'une proposition de réforme fiscale de cette ampleur au Canada.

biparentale, à revenu unique. De fait, le rapport Lahey a démontré que les hommes à revenu élevé dont la femme reste à la maison seraient les grands bénéficiaires de la réforme.

Afin de répondre aux objectifs économiques du gouvernement sans nuire aux femmes, le rapport Lahey proposait de maintenir une structure d'imposition progressive et de ne pas réduire autant l'impôt des sociétés. « Cet impôt, c'est le seul endroit où les gouvernements ont la possibilité d'aller chercher plus de revenus, plaide la fiscaliste. Et avec ses industries du bois et de la pêche, le Nouveau-Brunswick a ce qu'il faut. S'en priver, c'est se priver des moyens d'offrir des programmes et des services sociaux adéquats. »

Double coup dur

Devant la méfiance de l'opinion publique et les critiques des groupes de revendication, le gouvernement a

renoncé à augmenter la taxe de vente harmonisée et à créer une taxe sur le carbone. Il a cependant réduit comme prévu l'impôt sur le revenu des particuliers et celui des entreprises dans son budget 2009.

Les conservateurs, qui ont pris le pouvoir l'année suivante, ont poursuivi le programme et continué de réduire l'impôt des particuliers et des entreprises. Ironiquement, pendant sa campagne électorale, David Alward, l'actuel premier ministre, avait promis de consulter le CCCFNB s'il était élu. Mais le budget provincial 2011 a aboli le financement de l'organisme, invoquant un dédoublement avec la Direction des questions féminines. « Nous étions estomaquées, se désole Johanne Perron, directrice générale de la Coalition pour l'équité salariale du Nouveau-Brunswick. La Direction fait du bon travail, mais elle est gouvernementale. Le CCCFNB était indépendant et avait les moyens de faire de la recherche pour appuyer nos revendications. »

Kathleen Lahey y voit un lien de cause à effet. « Ce gouvernement a fait comme le fédéral à l'égard d'importants groupes de revendication. Quand on ne veut pas entendre ce que ces organismes ont à dire, on les fait disparaître, tout simplement. »

Pour Johanne Perron, cette expérience aura au moins sensibilisé le grand public aux questions fiscales. « Lors des débats sur le déficit, nous avons pu rappeler aux gens que la récession n'expliquait pas tout et que le gouvernement avait lui-même sabré ses recettes fiscales. Il faut faire comprendre le lien entre l'impôt et les services que les femmes attendent du gouvernement. C'est un processus à long terme. »

Pour sa part, Rosella Melanson juge que l'exercice a été formateur. « Les femmes et les groupes de femmes du Nouveau-Brunswick n'ont plus peur de la fiscalité. Ils savent qu'ils doivent absolument s'intéresser à ce dossier et faire entendre leur voix. » ::

MIC MAC • quand le genre rencontre la macroéconomie

Le réseau francophone international Genre en action vient de lancer un projet qui vise à mieux disséminer l'approche « genre » dans les politiques de développement économique. Son nom : MIC MAC. La *Gazette des femmes* a rencontré Claudy Vouhé, coordonnatrice du réseau, pour en discuter.

| Propos recueillis par Suzanne Dansereau



Lhoussine Chinkhir

Avec le projet MIC MAC, la coordonnatrice du réseau Genre en action, Claudy Vouhé, souhaite faire avancer l'égalité économique entre les sexes au sein de la francophonie.

● **Gazette des femmes:** Parlez-nous d'abord de Genre en action.

de la richesse ne sont pas valorisés. C'est donc à la macroéconomie qu'il faut s'attaquer.

Claudie Vouhé: Contrairement aux pays anglo-saxons, les pays francophones sont mal outillés dans la recherche sur le genre. Le réseau est né en 2009 dans le but de faire avancer la notion de genre et économie au sein de la francophonie. Nous regroupons 1300 membres dans plus de 70 pays. Et nous formons des partenariats avec les gouvernements, les institutions d'enseignement, les centres de recherche et les ONG pour disséminer de l'information, faire de la veille, offrir des formations et faire de la recherche-action sur les pratiques visant l'égalité économique entre les sexes.

C'est-à-dire?

Amener les gouvernements à intégrer l'approche selon le genre dans leurs analyses sur le PIB, le plein emploi, les finances publiques, les politiques budgétaires, bref, tout ce qui touche les fondements d'une économie. Les femmes assument toute une partie non « monétisée » de l'économie, comme le travail domestique, communautaire et de soins. Quelle est l'incidence de cette économie sur le temps qu'elles consacrent au travail rémunéré? Il y a une foule de questions à aborder. Notre but est de renforcer le réseau qui travaillera à ces recherches et augmentera leur diffusion.

analyses. Notre premier groupe cible, ce sont les économistes qui travaillent au sein des gouvernements; beaucoup ne sont pas sensibilisés à l'approche de genre. Ensuite: les institutions et les militants pour les droits des femmes qui ne se frottent habituellement pas à la macroéconomie.

Nous allons aussi collaborer avec les instituts de recherche et faire connaître les formations « genre et budget » existantes, comme celles du Bureau international du travail et de l'Université de Genève. Nous voulons les offrir en apprentissage en ligne (*e-learning*). Nous souhaitons aussi créer des programmes de bourses pour les économistes afin d'encourager les recherches sur le genre et les politiques économiques. C'est pourquoi nous sommes à la recherche de financement. Officiellement, c'est un projet de trois ans, mais à mon avis, nous aurons du travail pour une bonne vingtaine d'années! :

Comment est né le projet MIC MAC?

Il y a d'abord eu ce constat: la micro-économie au secours des femmes a ses limites. On a beau soutenir le micro-crédit, le problème est que les modes de production dans lesquels les femmes sont investies et par lesquels elles créent

Quelle sera la première étape du projet MIC MAC?

Dresser une bibliographie annotée de tout ce qui s'est écrit sur l'intégration du genre dans l'économie et diffuser ces



Michel Lafon

Afghane, politicienne et ambitieuse

Fawzia Koofi, députée et vice-présidente de l'assemblée législative de l'Afghanistan, n'aspire à rien de moins que la présidence du pays. Son dernier livre, *Lettres à mes filles*, témoigne de la longue lutte qu'a été sa vie, entre autres contre l'intégrisme des talibans. Entretien avec la première femme politique afghane.

| par Caroline Montpetit

● ● L'entrevue a lieu plus tard que prévu. Fawzia Koofi a eu des ● ● réunions à Kaboul jusque dans la soirée. Mais elle répond tout de même longuement à mes questions. Au téléphone, la voix est posée, ferme, reflet de l'incroyable volonté de la députée. Ça en prend pour faire de la politique en Afghanistan quand on est une femme. Encore plus lorsqu'on est régulièrement menacée de mort.

Fawzia Koofi a dû faire très tôt la preuve de sa ténacité. Sa mère, déçue d'avoir enfanté une fille, a d'abord tenté de la

laisser mourir au soleil. Puis, admirant la résistance de sa fille, elle l'a soutenue contre vents et marées. Dans une Kaboul déchirée par la guerre, drapée dans sa burqa et tremblant de peur, elle attendait patiemment que Fawzia, jeune adulte de presque 20 ans, revienne de ses cours d'anglais, en pleine nuit. «Ma mère se serait sans doute précipitée d'elle-même sous les mitrailleuses pour me permettre d'aller en classe», écrit M^{me} Koofi dans son dernier livre, *Lettres à mes filles*.

Quant à son père, le député Wakil Abdul Rahman, il avait six autres

femmes en plus de sa mère, qu'il battait, par ailleurs. Il a été assassiné par les moudjahidin (combattants d'une armée de libération islamique) alors que Fawzia avait trois ans et demi. Malgré ses actes de violence (la mère de Fawzia disait qu'il la battait par amour!), il a été une inspiration fondamentale pour la future politicienne. C'est en suivant son exemple que M^{me} Koofi, alors mère de deux jeunes enfants et âgée de près de 25 ans, a entrepris de sillonner les régions pauvres du pays, en plein hiver, pour venir en aide à des Afghans à l'hygiène inexistante, craignant de mourir de froid et dont les enfants, pour la plupart mal nourris, allaient pieds nus dans la neige.

À l'époque, son mari, Hamid, la soutenait dans ses actions. Mais il a été emprisonné à plusieurs reprises par les talibans et est mort des suites des mauvais traitements qu'il a subis. Fawzia Koofi dit être la seule fille de sa famille à avoir pu choisir son mari. Elle est aussi la seule à avoir poursuivi ses études. D'abord en médecine, puis en sciences politiques. Car sous le régime taliban, raconte-t-elle, les femmes n'avaient pas le droit de devenir médecins. Elles n'avaient pas non plus le droit de se faire soigner par des hommes, ce qui fragilisait considérablement leur état de santé...

À la fin des années 1990, alors qu'elle travaillait comme enseignante, elle a décroché un poste d'agente au bureau de l'UNICEF de l'ONU pour la protection de l'enfance. « Le Badakhchan était la seule région d'Afghanistan où les femmes pouvaient travailler. J'étais la seule femme de tout le pays à travailler pour l'ONU. » Même son chef ne parvenait pas à admettre qu'il avait une femme à son emploi. Quand il recevait des hommes, il demandait à M^{me} Koofi de fermer la porte de son bureau pour que ses visiteurs ne la voient pas...

« À cette époque, dans une mosquée près de notre maison, le *mollah*



Michel Lafon

« Des enseignantes et des enseignants ont été enlevés et assassinés. Mais des familles choisissent quand même d'envoyer leurs filles à l'école malgré tous les obstacles qu'elles doivent traverser. »

Fawzia Koofi

[docteur de la loi coranique] a commencé à prêcher à propos des femmes qui travaillaient pour des organisations internationales, se souvient-elle. Il a déclaré que c'était *haram*, interdit, et qu'aucun mari ne devait l'autoriser à son épouse. Pour lui, les femmes ne devaient pas travailler auprès d'infidèles. En conséquence, leur salaire aussi était *haram*. »

Selon elle, c'est pour toutes ces raisons qu'il est crucial que les femmes jouent des rôles publics en Afghanistan. « C'est ce qui permet de faire avancer les mentalités. »

Deux ans après la mort de son mari, elle a décidé de se lancer en politique

pure et dure. « J'avais cela dans le sang et j'étais convaincue que c'était mon destin », écrit-elle. Mais ce saut ne s'est pas fait sans heurts. D'abord, elle a dû s'opposer à son propre frère, Nadir, qui voulait poser sa candidature comme député à sa place. « La famille a été divisée : le débat a fait rage pendant des semaines, à croire que c'était une élection interne. Mais à ma grande surprise, au final, la plupart des membres de la famille se sont rangés de mon côté et ont conseillé à Nadir de ne pas se présenter », raconte-t-elle en entrevue.

En 2005, elle a été élue députée de la circonscription du Badakhchan, puis vice-présidente de l'assemblée législative d'Afghanistan. Et elle n'entrevoit pas sereinement l'avenir de son pays. Le jour de notre entretien, une bombe avait explosé dans une province du nord, tuant un chef de police et plusieurs civils. « La guerre ne s'arrange pas. En fait, elle empire. Et le retrait des troupes étrangères ne sera pas seulement négatif pour nous, le peuple afghan, mais également pour vos propres frontières », dit-elle. Elle rappelle que c'est à la suite des événements du 11 septembre 2001 que les États-Unis, le Canada et bien d'autres pays occidentaux ont décidé de faire la guerre aux talibans, principalement pour protéger leurs propres frontières d'éventuelles attaques terroristes.

Au-delà des simples questions de sécurité, Fawzia Koofi craint le recul des droits des femmes, déjà amorcé dans certaines localités sous la pression des talibans. Et le gouvernement n'y sera sans doute pas étranger : au gré de ses tentatives de faire la paix avec les talibans, il pourrait bien monnayer ces droits durement acquis, selon elle. « Il est facile de compromettre les avancées des Afghanes. » À certains endroits, les talibans ont fermé des écoles pour filles, et le gouvernement envisage de fermer des refuges pour femmes. « Des enseignantes et des enseignants ont été enlevés et assassinés. Mais des familles

Michel Lafon



Députée et vice-présidente de l'assemblée législative d'Afghanistan, Fawzia Koofi estime crucial que les femmes jouent des rôles publics dans son pays pour faire avancer les mentalités.

choisissent quand même d'envoyer leurs filles à l'école malgré tous les obstacles qu'elles doivent traverser. La société ne veut pas retourner à l'époque des talibans. »

Quant à la vie de Fawzia Koofi, elle demeure chaque jour menacée. En avant-propos de son livre, la dame raconte qu'elle a écrit sa première lettre à ses filles alors qu'elle partait pour le Badakhchan. On lui avait déconseillé de

s'y rendre parce qu'on avait de fortes raisons de croire que des talibans tenteraient de la tuer en posant une bombe artisanale sous sa voiture. Quelque temps auparavant, des hommes armés avaient attaqué un convoi de police chargé d'assurer sa protection.

Mais chaque fois, la politicienne part malgré les menaces. « Je n'en tiens jamais compte, sinon je ne pourrais pas faire ce que j'ai à faire », écrit-elle.

À ses filles, Shaharзад, l'aînée, et Shuhra, la cadette, elle souhaite par-dessus tout de continuer de rêver. Parce que perdre ses rêves, croit-elle, est la pire chose qui puisse arriver. ::

Fawzia Koofi, *Lettres à mes filles*, Michel Lafon, 2011, 347 p.



SOMMAIRE

La fin du **rose** et d



Élever son enfant en faisant fi de son sexe? Quelques parents suédois le font. Et Kristina Henkel, consultante en égalité des genres dans le milieu scolaire et préscolaire, soutient cette pratique marginale. Mais ce qu'elle défend surtout dans son dernier livre, c'est l'importance de sortir nos petits des moules liés au genre. De leur donner une gamme variée de possibilités de teintes, entre le rose et le bleu.

| par Hélène Mercier

● ● En 2009, l'histoire de Pop, 2 ans et demi, a fait le tour du monde. Ses parents, de jeunes Suédois dans la vingtaine, ont choisi de ne pas révéler son sexe. Dans plusieurs journaux, ils ont dit «souhaiter que leur enfant se développe de façon plus libre, sans être contraint dans un modèle préétabli en fonction de son genre». Kristina Henkel, spécialiste de l'égalité des genres chez les enfants, a été invitée sur plusieurs tribunes pour donner son opinion sur l'affaire Pop. Toujours, elle a affirmé son appui à l'initiative des parents.

De ses expériences comme éducatrice en garderie et enseignante au primaire, la mère de deux bambins a constaté à quel point «les enfants se développent en tant qu'individu unique et non en tant que garçon ou fille». Une idée véhiculée dans les politiques d'éducation de son pays, qui encouragent la promotion de l'égalité des genres dès la garderie. En 2004, Kristina, alors âgée de 23 ans, a créé la compagnie

Jämställt.se («Égalité»), une firme de consultants qui, «par des programmes de mentorat, des conférences et des films, tente d'équiper ceux qui influencent la jeune génération dans la construction de son identité propre», dixit son site Web.

Dans l'univers de jeu proposé par la consultante, Batman prépare le gâteau d'anniversaire de Fifi Brindacier, la célèbre gamine suédoise affranchie, pendant que cette dernière sauve les opprimés avec Hello Kitty. Pourquoi enfermer nos enfants et, par ricochet, leurs modèles, dans des cases dessinées d'avance? C'est la question que pose le second livre de Henkel, qu'elle cosigne avec Marie Tomicic: *Ge ditt barn 100 möjligheter istället för 2 (Donnez à votre enfant 100 possibilités plutôt que 2)* (voir encadré p. 26). Sans prôner la mort de Barbie et la fin du rose pour les filles, l'ouvrage invite les parents à être originaux et à devancer leurs automatismes. «Achetez des vêtements de toutes les couleurs et n'ayez pas peur

d'agencer une jupe rose à un t-shirt noir», suggère le bouquin. En proposant une multitude de possibilités plutôt qu'une liste de choses à proscrire, les auteures font rimer égalité avec créativité.

Jeune avocat du sud de la Suède, Erik Essaiasson a voulu lire cet ouvrage lorsqu'il est devenu père, il y a un an. «Je crois que c'est important d'être conscient des idées et des attentes, souvent traditionnelles, que nous avons envers une fille ou un garçon en tant que parent. Ce livre a une approche très positive et est rempli de conseils pratiques. C'est presque du type *L'égalité des genres pour les nuls!*» s'exclame-t-il.

«Étant mère d'un garçon qui a porté des vêtements de toutes formes et de toutes couleurs jusqu'à l'âge de 5 ans, j'ai toujours suivi le débat sur la question vestimentaire des enfants avec grand intérêt», raconte Anna Teresia Berg, 34 ans, qui a trois fillettes et un fiston, âgés de 8 mois à 9 ans. «Quand

lu

bleu



Kristina Henkel a créé en 2004 la compagnie Jämställt.se («Égalité»), une firme dont le mandat est d'outiller les personnes qui influencent les enfants dans la construction de leur identité propre, en dehors du fait d'être une fille ou un garçon.

SOMMAIRE

j'ai feuilleté ce bouquin, c'était la première fois que je voyais la discussion aller plus loin que la satanée question du rose et des robes», se réjouit la conceptrice-rédactrice publicitaire.

De son côté, Malin Björns amène le débat sur la place publique. Cette conseillère environnementale pour la ville de Malmö se bat pour que la municipalité du sud de la Suède ouvre la première «garderie neutre sur le plan du genre». Dans celle-ci, «il y aurait une réflexion constante sur la notion de genre et aucune différence ne serait faite entre garçons et filles», explique celle qui applaudit les efforts de Kristina Henkel. Malin est la mère de Charlie, 2 ans, qui, tout comme Pop, est élevé de façon à ce que son genre soit imperceptible et insignifiant. «Quand on me demande si mon enfant est une fille ou un garçon, je dis que c'est Charlie. Point», relate la jeune trentenaire.

Selon Nathalie Bigras, professeure agrégée en éducation à la petite enfance au Département d'éducation et pédagogie de l'Université du Québec à Montréal, l'approche de Malin semble excessive. «Le genre fait partie de l'identité de l'enfant. Il est essentiel que celui-ci puisse comprendre à quel genre il appartient. Je crois qu'on peut éviter les stéréotypes tout en développant l'identité liée au genre.»

Kristina Henkel, elle, envisage la situation à l'inverse. «Jusqu'où acceptons-nous que les parents, les éducatrices, les enseignants perpétuent les stéréotypes?

Le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine a lancé en septembre un DVD portant le même titre, destiné aux éducatrices des services de garde. Cet outil pédagogique vise à les sensibiliser aux stéréotypes sexuels.

SOUS LA PLUME DE KRISTINA HENKEL

En jämställd förskola, 2006

(Une garderie égale: théorie et pratique)

Le premier livre de Kristina Henkel se veut un outil pédagogique pour les éducateurs en centre de la petite enfance. Offert uniquement en suédois, il propose une base théorique pour instaurer un milieu égalitaire. Quatre mille exemplaires ont trouvé preneur, dans un pays qui compte 8000 établissements de la petite enfance.

Ge ditt barn 100 möjligheter istället för 2, 2009

(Donnez à votre enfant 100 possibilités plutôt que 2)

Cet ouvrage de Kristina Henkel et de Marie Tomacic s'est vendu à plus de 14000 exemplaires. Accessible à tous, il fournit une multitude d'exemples concrets et de conseils pratiques, regroupés par thèmes: le langage, l'apparence, les jeux et les émotions. Il est offert uniquement en suédois, mais les auteures préparent une version anglaise.

En sommes-nous offensés? Évidemment, les gens qui essaient de nouvelles façons de faire sont considérés comme étranges et reçoivent de nombreuses critiques. Du moins, au début.»

Dans nos CPE

Au Québec, on est encore bien loin de ces considérations. Nathalie Bigras souligne qu'ici, «rien ne traite de la question du genre dans la formation des éducatrices». Vérification faite auprès du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Esther Chouinard, de la Direction des communications, confirme que les travailleuses des centres de la petite enfance ne reçoivent pas d'enseignement particulier sur les notions d'égalité des genres.

Ce que déplore Francine Descarries, professeure au Département de sociologie de l'Université du Québec à Montréal et codirectrice universitaire de l'Alliance de recherche IREF/Relais-femmes sur le mouvement des femmes québécois (ARIR). «Les éducatrices font preuve de bonne volonté. Elles sont convaincues d'adopter un comportement égalitaire. Mais en les observant, on se rend compte qu'elles véhiculent de nombreux stéréotypes sexuels», note celle qui a collaboré à l'étude du Secrétariat à la condition féminine *D'égal(e) à égaux. Pour la promotion de rapports égalitaires entre filles*

et garçons dans les services de garde éducatifs, parue en septembre.

Francine Descarries donne en exemple les compliments faits tout naturellement aux filles sur leur apparence, mais très rarement adressés aux garçons. Un marqueur stéréotypé également observé par Kristina Henkel de l'autre côté de l'Atlantique. Francine Descarries ajoute que «promouvoir l'abolition de la stéréotypie, c'est aussi adopter des comportements proactifs, comme inciter les garçons et les filles à la mixité. Par exemple, inviter les garçons à la table de dessin et organiser un jeu de voitures en encourageant les filles à participer». Selon elle, un cours qui aborderait directement la question des inégalités sexuelles amènerait une prise de conscience chez les enseignants et les éducatrices.

Un avis partagé par Kristina Henkel, qui aimerait voir les avancées de la Suède dans ce domaine copiées ailleurs dans le monde. Depuis le tollé soulevé par l'affaire Pop en 2009, la consultante pose et repose la question: «Qu'y a-t-il de si dérangeant à laisser un enfant grandir en tant qu'enfant, et non pas en tant que garçon ou fille?» Pour le moment, aucun élément de réponse ne l'a convaincue qu'il faille cesser d'alimenter les discussions avec ces idées innovantes. ::

Un. sexisme qui persiste

Des femmes aguichantes, castrantes, soumises ou pâmées sur leur vadrouille. Des hommes ultra-virils, benêts ou incapables d'utiliser leurs 10 doigts. La représentation des sexes en publicité est souvent loin d'être flatteuse. Peut-on y échapper?

Daniël Lanteigne



| par Annie Mathieu

● ● De toute ma vie, je n'ai jamais
« entendu parler d'un publici-
● ● taire qui s'est dit: "Tiens, on
va faire une publicité extrêmement
sexiste" », lance d'emblée Jean-Jacques
Stréliski, professeur à l'École des hautes
études commerciales (HEC) de
Montréal spécialisé en publicité. Il tient
à tirer les choses au clair. « Il n'y a pas
de complot dans les agences ni chez les
annonceurs. Au contraire, il y a des gens
qui souhaitent accoucher de la meil-
leure publicité pour atteindre le client. »

Comment faire? C'est la question qui
obsède les annonceurs qui se voient
confier des budgets parfois faramineux
par des clients souhaitant rafraîchir leur
image ou gonfler leur chiffre d'affaires.

Raymonde Lavoie, qui siège à la section québécoise du Conseil des normes canadiennes de la publicité, estime que ce sont les pubs de type *lifestyle* qui sont les plus insidieuses, car le public s'attarde rarement au message « subtil » d'inégalité qu'elles véhiculent.

Pour Benoît Chapelier, vice-président exécutif au service-conseil de l'agence de communication Bleublancrouge et chargé de cours en stratégie publicitaire à l'Université de Montréal, la règle numéro un pour y parvenir est de créer une publicité qui se distingue de la masse. Et c'est parfois plus difficile qu'on le croit, dans un univers médiatique qu'il juge « radicalisé », où tout semble permis. Il cite en exemple la série télévisée *Les Bougon*, diffusée il y a quelques années sur les ondes de Radio-Canada. « Après que tout le monde a vu un comédien [Antoine Bertrand] jouer au *Jackass* en s'insérant un furet dans le postérieur, si tu fais une pub avec des pétales de rose, tu passes à côté, illustre-t-il. Nous sommes presque

obligés de créer à partir des stéréotypes ou, du moins, d'employer des caricatures pour élaborer des scénarios qui font rigoler. » Un couple se reconnaît dans une pub représentative de son quotidien. Et si elle réussit à le faire rire en forçant la note sur les stéréotypes, l'objectif est atteint.

Une façon de faire qui n'est pas sans risques. La présidente de DesArts communication, Raymonde Lavoie, qui siège à la section québécoise du Conseil des normes canadiennes de la publicité, estime que ce sont les pubs de type *lifestyle* qui sont les plus insidieuses, car le public s'attarde rarement au message « subtil » d'inégalité qu'elles véhiculent. Très peu d'entre elles sont d'ailleurs



Si beaucoup de chemin a été parcouru depuis 50 ans en publicité, encore bien des marques représentent la femme de façon peu valorisante.

dénoncées auprès de l'organisme; les plaintes reçues concernent davantage des femmes photographiées en petite tenue. « Mais ce n'est pas sexiste du tout lorsqu'on veut vendre des sous-vêtements! » s'exclame-t-elle.

Mélanie Dunn, vice-présidente exécutive et directrice générale de Cossette Montréal, assure pour sa part que les agences de pub font leur travail avec diligence. « On effectue d'abord une recherche commerciale pour voir qui sont les acheteurs potentiels du produit. Une fois le marché cible trouvé, on tente de reproduire sa réalité en fonction des critères sociodémographiques. Et bien sûr, chaque agence traite l'information selon sa personnalité... » Même son de cloche du côté du professeur Stréliski. « La pub est un caméléon: elle prend toujours la couleur de la société », affirme l'enseignant, lui-même ancien publicitaire et actuel chroniqueur au *Devoir* et au magazine *Infopresse*.

D'origine française, Benoît Chapelier raconte que dans son pays natal, les pubs dépeignent la plupart du temps les femmes comme des êtres soumis ou ultra-sexués, alors qu'ici, celles-ci endossent plus souvent un rôle autoritaire. Autre phénomène typiquement

québécois? Les hommes niais, ou « hommes cornichons », expression du cru de Jean-Jacques Stréliski. « On se permet des choses avec les hommes que l'on ne se permettrait plus avec les femmes, car ça provoquerait un tollé », note-t-il.

Militante de la première heure pour la représentation égalitaire des sexes dans la publicité, Raymonde Lavoie se questionne sur le retour de balancier observé depuis quelques années. « On dirait que tous les hommes ont l'air niais », laisse-t-elle tomber, découragée de voir qu'après avoir longtemps dénigré les femmes, la pub malmène maintenant l'autre sexe.

En préparation à sa rencontre avec la *Gazette des femmes*, M^{me} Lavoie avait imprimé quelques affiches publicitaires datant des années noires de l'industrie, au milieu du siècle dernier, où il était commun, voire souhaitable, d'associer femme et plumeau, ou d'afficher la servitude du deuxième sexe, encore généralement perçu comme faible. Force est de constater que beaucoup de chemin a été parcouru depuis. « Les marques se tiennent désormais très loin des grandes exagérations », souligne M. Stréliski. « Les consommateurs ne le permettent plus », ajoute Mélanie Dunn.

Selon elle, les réseaux sociaux ont changé la donne. « Une marque peut



« Venez pour les filles. Restez pour les légendes [masculines, faut-il comprendre]. » Pendant la tenue du tournoi de tennis en août dernier à Montréal, le texte de cette publicité avait été modifié, du moins sur Internet, pour « Vivez l'histoire. Revivez l'histoire ». Trop de plaintes? Souhaitons-le.

perdre des parts de marché rapidement si elle entretient des stéréotypes ou si elle communique un message de façon abusive. Le consommateur peut transmettre ce genre d'information sur Internet en quelques heures », explique-t-elle, ajoutant qu'une dénonciation de ce genre fait plus mal que celle d'un lobby organisé.

Mais la multiplication des moyens de communication et l'accessibilité de logiciels informatiques diversifiés permettent aussi à monsieur ou madame Tout-le-Monde de créer des horreurs publicitaires, souligne Raymonde Lavoie. Les pubs du fabricant de vêtements American Apparel, où des filles qui ont l'air battues s'affichent dans des positions discutables, sont un bon exemple. Aucune agence, selon elle, ne cautionnerait ce type d'images, conçues par des non-professionnels. Elle estime que l'industrie publicitaire devrait se doter d'un ordre professionnel pour

protéger le public. «Il n'y a que 65 agences membres de l'Association des agences de publicité du Québec, alors que 1010 groupes s'affichent comme des publicitaires.»

Le confort des habitudes

Même si les publicitaires font des efforts pour éviter de tomber dans le piège des stéréotypes, le gros bout du bâton n'est pas toujours entre leurs mains. L'annonceur fait pression pour que sa pub se démarque. Et réinventer la façon de vendre un produit prend beaucoup de temps, de talent et de ressources. «Chez Bleublancrouge, nous avons déjà essayé de faire quelque chose de différent avec un manufacturier de bière. L'année suivante, il s'est tourné vers une autre agence», rapporte M. Chapelier, qui a remarqué que beaucoup de clients demeurent frileux et résistent au changement.

Raymonde Lavoie et lui s'entendent pour dire que l'industrie québécoise de la publicité traverse une période sans intérêt. Autre consensus: la représentation des sexes dans la pub reste une question de mœurs. «Et elles évoluent tranquillement», note M. Stréliski, qui se dit optimiste de voir les choses bouger à force de dénonciation.

Manifester son désaccord pourra certes aider. Mais aux yeux de certains, pour changer les mentalités, rien ne surpasse l'éducation. C'est l'avis de Chantal Locat, coordonnatrice et présidente de la Coalition nationale contre les publicités sexistes. Sa proposition: effectuer un travail en amont dans les écoles du Québec. Selon elle, il est primordial que

LES STÉRÉOTYPES DANS LA VRAIE VIE

Les statistiques démontrent que les femmes et les hommes se comportent encore beaucoup conformément aux stéréotypes. En 2010, 79,5% des femmes et 57,8% des hommes affirmaient consacrer au moins cinq heures par semaine aux travaux ménagers. Au chapitre de la carrière, même si les Québécoises sont de plus en plus scolarisées, elles demeurent majoritaires dans des emplois traditionnellement féminins tels que secrétaire, vendeuse ou éducatrice à la petite enfance, alors que les hommes occupent dans une plus grande proportion les métiers de conducteur de camion, de directeur (commerce au détail) ou de charpentier-menuisier.

Difficile, pour les publicitaires, de s'éloigner de cette réalité. Si tous ceux que la *Gazette* a contactés se sont dits très sensibles à la question de la représentation des sexes, ils semblent plus enclins à éviter les abus qu'à tuer dans l'œuf toute initiative qui pourrait porter atteinte à l'image des femmes et des hommes. Mais si on ne cesse de nourrir la bête, comment pourra-t-elle perdre du poids?

Plus d'info: *Portrait des Québécoises en 8 temps* et *Où en sommes-nous au Québec?*, publiés par le Conseil du statut de la femme et accessibles au www.placealegalite.gouv.qc.ca



le personnel de l'éducation reçoive une formation continue sur les rapports sociaux de sexe. Il aurait ainsi en mains les outils nécessaires pour favoriser des rapports égaux chez les jeunes et pour encourager ces derniers à développer leur esprit critique envers les messages publicitaires.

Car oui, il faut voir le sexisme qui suinte du petit écran ou des pages des magazines pour réclamer son éradication. Mais il faut d'abord et avant tout l'éliminer de nos vies. Une fois disparu du quotidien, il va sans dire qu'il n'aura plus sa place dans la pub. ::



Destins héroïques

Il y a 50 ans, la chirurgienne québécoise Lucille Teasdale et l'anesthésiste italien Piero Corti fondaient un hôpital en Ouganda, au péril de leur vie. Le journaliste Michel Arseneault a relaté leurs fantastiques réalisations dans une biographie publiée en 1997 et dont la deuxième édition, revue, corrigée et augmentée, vient de paraître.

| Propos recueillis par Anne-Christine Schnyder

Gazette des femmes: C'est seulement plus de 25 ans après la fondation de l'hôpital en Ouganda que des journalistes canadiens ont commencé à parler de Lucille Teasdale. Comment en êtes-vous arrivé à vous intéresser à elle?

Michel Arseneault: En 1991, je suis tombé sur un article du *Reader's Digest* sur cette Lucille Teasdale dont je n'avais jamais entendu parler. J'ai appelé sa famille, qui m'a appris qu'elle avait le sida [elle l'avait contracté en opérant en Afrique] et que si je voulais écrire quelque chose sur elle, je devais faire vite [elle est décédée en 1996].

Parlez-moi de son incroyable implication.

Contrairement à la motivation de Piero, qui était religieuse (il se demandait comment aider son prochain), celle de Lucille était médicale au sens propre.



Michel Arseneault

Pour elle, c'était évident qu'il y avait un manque criant de soins, d'hôpitaux et de médecins en Afrique, et qu'elle pouvait faire la différence. Être utile.

Elle n'avait pas très confiance en elle. On a même l'impression qu'elle ne se serait pas sentie à la hauteur si elle était restée à Montréal...

Le manque de confiance est important dans sa démarche. Elle a mis beaucoup de temps à le surmonter. Il y a une cinquantaine d'années, tout le système –

société autant que le domaine médical – rabaisait les femmes. Quand elle a fait ses études universitaires, il y avait très peu d'étudiantes à la faculté de médecine. Il fallait un sacré courage et du culot pour avancer malgré les obstacles. Parce qu'elle était une femme et qu'on l'attendait au tournant, et parce qu'elle manquait de confiance en elle, elle a mis les bouchées doubles. Déjà à Montréal, elle travaillait plus fort, opérait jour et nuit. En Afrique, c'est devenu démesuré: elle a abattu un travail colossal!

Malgré les guerres civiles, les maladies mortelles, les attaques fréquentes de l'hôpital et les menaces de mort, Piero et Lucille sont restés en Ouganda, au péril de leur vie. Pourquoi?

Ils savaient que s'ils partaient, l'hôpital allait fermer. Ils craignaient d'envoyer le signal qu'il était trop dangereux de rester, provoquant ainsi le départ massif

Extrait d'une lettre de Piero Corti à son frère (écrite aux alentours de 1985):

« Tu crois vraiment qu'il est possible pour nous de partir et d'abandonner tous et chacun? J'accepterais de le faire uniquement si Lucille me le demandait. Mais elle est toujours la première à me rappeler que, si nous sommes là, ce n'est pas aux termes d'un quelconque contrat de travail de deux ou trois ans, mais d'un choix de vie. Son "sens du devoir" confine à l'héroïsme, pour ne pas dire à la férocité. Elle continue d'exiger l'impossible d'elle-même, même si sa santé n'est plus ce qu'elle était. » p. 236

des autres employés africains, et donc la fermeture de l'hôpital, qui aurait été pillé tant par les hommes de l'armée que par ceux de la rébellion.

Qu'est-ce qui vous a le plus marqué chez eux?

Plusieurs choses. Leur détermination, leur entêtement, leur volonté de foncer, de persévérer. Des médecins qui travaillent dans l'urgence, il y en a plein; mais Lucille, elle a fait toute sa vie là-bas, et elle a surtout légué un héritage. Laisser derrière soi un hôpital de 400 lits qui a continué à fonctionner malgré les guerres, les épidémies, les enlèvements, le viol des infirmières, le pillage de médicaments, et qui fonctionne encore, je trouve que c'est vraiment héroïque! ::

Michel Arseneault, *Un rêve pour la vie. Lucille Teasdale et Piero Corti*, Libre Expression, 2011, 384 p.

Femme de cœur



Laurent Pfaadt, *Simone Veil. Une passion française*, City, 2011, 288 p.

Déportée dans un camp de concentration à 16 ans et demi, la célèbre politicienne française Simone Veil, née Jacob, en est revenue « invulnérable », habitée d'une volonté de se battre contre l'injustice et la discrimination, et pour les libertés individuelles. Défendre les droits des femmes est l'une des causes chères à cette femme de tête et de cœur. C'est d'ailleurs grâce à elle que la loi Veil a été promulguée en 1975, alors qu'elle était ministre de la Santé, dépenalisant l'interruption volontaire de grossesse. Les autres faits d'armes politiques et personnels de cette grande dame récemment reçue à l'Académie française, qui fut la première femme à présider le Parlement européen, sont relatés dans cette biographie qui se lit d'une traite.

Autodéfense 101

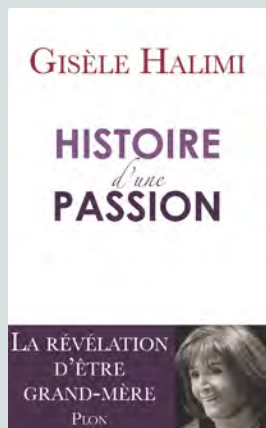


l'intégrité et à l'autonomie, une manière de prendre le contrôle de sa vie, d'accroître sa confiance et, par là même, sa sécurité. Indispensable!

Irene Zeilinger, *Non, c'est non. Petit manuel d'autodéfense à l'usage de toutes les femmes qui en ont marre de se faire emmerder sans rien dire*, Marabout, 2011, 320 p.

Malgré son titre sarcastique, ce guide est sérieux et très fouillé. Élaboré par la sociologue et enseignante en autodéfense féministe Irene Zeilinger, qui œuvre dans le domaine de la prévention des violences faites aux femmes et aux filles depuis plus de 15 ans, l'ouvrage regorge de conseils concrets pour faire face à la violence physique, verbale ou sexuelle. Même s'il ne remplace pas un vrai cours d'autodéfense, souligne l'auteure, il fournit des outils pour prévenir la violence, se défendre physiquement et se préparer psychologiquement à le faire – l'attitude mentale étant cruciale pour résister à son agresseur avec succès. L'auteure propose une approche complexe fondée sur la notion du droit à

Passion ravageuse



La féministe Gisèle Halimi a toujours voulu une fille, mais n'a eu que des garçons. Lorsque sa petite-fille « M » vient au monde, elle pense enfin pouvoir réaliser son rêve d'aimer une fille comme elle ne l'a jamais été par sa propre mère, de lui transmettre ses valeurs (féministes), sa culture et, surtout, de participer à la création d'un individu de sexe féminin. Elle se prend alors d'une passion infinie (quasi malade) pour sa petite-fille, sorte de prolongement d'elle-même, dont elle s'occupe beaucoup. Passion partagée: « On est amoureuses », lui répète inlassablement la petite. Mais ce récit d'une passion s'avère peut-être davantage le témoignage d'un rêve avorté, d'une mission qu'elle n'a pu mener à bien.

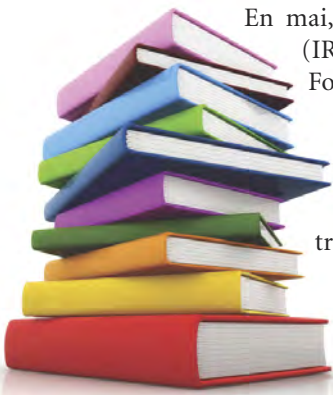
Gisèle Halimi, *Histoire d'une passion*, Plon, 2011, 204 p.

Féministes en action

Qui a dit que la militance féministe était dépassée? Tour d'horizon des actions recensées ces derniers mois, ici comme ailleurs.

| par Nathalie Bissonnette et Rozenn Potin

RÉSEAU POUR CHERCHEUSES FÉMINISTES



En mai, l'Institut de recherches et d'études féministes (IREF) annonçait avoir obtenu une subvention du Fonds québécois de la recherche sur la société et la culture pour la création d'un Réseau québécois en études féministes.

Francine Descarries, initiatrice du projet et directrice de la recherche à l'IREF, ne cache pas son enthousiasme: «Après deux essais infructueux, il était plus que temps que l'on revienne avec cette idée, qui ne pouvait être réalisée sans apport financier.»

La professeure et chercheuse en sabbatique – le repos attendra! – assumera la direction scientifique du projet pour les trois prochaines années. Les objectifs de ce réseau sont, entre autres, de fédérer le champ des études féministes québécoises, d'harmoniser les efforts de recherche et de promouvoir le transfert et la valorisation des connaissances.

Tout de même étonnant qu'après 40 ans de recherches féministes au Québec, ce type de regroupement vienne de voir le jour. «Plusieurs essais ont été tentés sur une base militante, bénévole, mais sans continuité, précise-t-elle. S'il existe des noyaux mieux organisés, dans l'ensemble, la recherche en études féministes se fait dans des milieux très diversifiés, par des chercheurs isolés.»

Pour harmoniser les efforts de recherche, le Réseau réunira 19 membres régulières provenant de 9 universités québécoises et représentant 15 disciplines, ainsi que 25 membres collaboratrices, issues du milieu universitaire et de différents milieux de pratique. «Le Réseau fera appel aux forces vives de toutes les universités du Québec. Nous devons être mises en contact les unes avec les autres», ajoute Francine Descarries.

Au terme de ces trois ans, la directrice scientifique souhaite avoir démarré un projet multimédia interactif qui synthétisera les problèmes du féminisme au Québec, déterminera les enjeux et fera l'histoire sociologique des femmes et du mouvement des femmes tout en suscitant un rapprochement avec la communauté. «On désire amener le Réseau vers les intervenantes et susciter un échange de connaissances, une notion très chère au féminisme.» (Nathalie Bissonnette)

ÉTATS GÉNÉRAUX SUR L'AVENIR DU FÉMINISME

Les 27 et 28 mai, la Fédération des femmes du Québec (FFQ) lançait les États généraux de l'action et de l'analyse féministes avec l'événement Le féminisme dans tous ses états. Regards sur 20 ans d'actions et d'analyses féministes. Alexandra Pierre, organisatrice communautaire à la FFQ et coordonnatrice de ces États généraux qui dureront deux ans, explique: «La dernière grande réflexion collective des féministes québécoises a eu lieu lors du forum de 1992 Un Québec féminin pluriel. On y avait établi comme priorité d'action la lutte contre la pauvreté. Avec la montée de la droite conservatrice et la remise en cause des droits des femmes, il fallait refaire l'exercice de réflexion à l'échelle provinciale.»

Quel projet féministe souhaite-t-on pour les 20 prochaines années? C'est la question qui a été posée aux 300 femmes de divers groupes québécois rassemblées pour la première phase de l'exercice. «On veut que toutes les femmes soient entendues, même celles plus en marge – autochtones, immigrantes "racisées", travailleuses du sexe... Un comité d'orientation composé de 20 femmes d'origines diverses guidera cette démarche de réflexion et s'assurera qu'elle reflète bien les valeurs de l'inclusion.»

Vous souhaitez monter dans le bateau? Prochaine escale: le colloque national à Québec, en mai 2012, qui sera suivi d'une tournée régionale dans la province puis d'un grand forum des femmes, à l'automne 2013. (Rozenn Potin)

LE MONDE ENTRE LEURS MAINS

Le cœur d'Ottawa a battu au rythme de Mondes des femmes, du 3 au 7 juillet. Pour sa 30^e édition, ce congrès féministe international avait lieu pour la première fois au Canada. Les Québécoises et les Canadiennes ont prouvé que, malgré des années de coupes dans les subventions aux groupes de femmes, le mouvement féministe d'ici reste bien en selle. Avec leurs vis-à-vis du monde entier, elles ont saisi l'occasion pour cultiver des stratégies capables de changer les choses.

Nathalie Roy, chercheuse au Conseil du statut de la femme, y a présenté

une conférence sur la budgétisation sensible au genre. Elle nous a rapporté ce compte rendu du congrès.

« Quelque 1 600 congressistes, issues des milieux de la recherche universitaire et du militantisme féministe, étaient rassemblées au Centre des congrès et à l'Université d'Ottawa. Les 330 ateliers et les quatre plénières ont entre autres permis d'entendre parler des luttes des femmes en contexte de dictature, de la discrimination tenace, de la difficulté à fracasser le plafond de verre, des blocages causés par les mécanismes de l'aide internationale,

des crimes sexuels omniprésents, des politiques pour l'équité en emploi et de conciliation travail-famille.

« Les autochtones canadiennes ont tenu le rôle d'hôtesse *de facto* de cet important congrès humaniste. Par leur participation à trois des quatre plénières, les oratrices autochtones ont insufflé un vent d'optimisme au débat, en parlant de la puissance de transformation sociale que les femmes tiennent entre leurs mains. » (Nathalie Bissonnette)

LES REBELLES FONT DES ÉMULES

En septembre 2003 se tenait le premier grand rassemblement québécois de jeunes féministes, S'unir pour être rebelles, organisé par le comité Jeunes de la Fédération des femmes du Québec (FFQ). L'expérience a été renouvelée en 2008 avec le rassemblement Toujours RebELLEs, pancanadien cette fois-ci, qui a réuni plus de 500 jeunes filles. Du jamais-vu! La prise trois a eu lieu du 20 au 23 mai dernier à Winnipeg, loin du Québec et de la FFQ. Près de 350 jeunes femmes de 14 à 35 ans ont pris part à cette mobilisation féministe. Une délégation de 35 jeunes Québécoises s'est déplacée avec les organisatrices du rassemblement précédent, Ève Cantin Lafrance et Barbara Legault.



« On est très fières de cette mobilisation, aussi nombreuse que diversifiée! » affirme M^{me} Legault. Il y a de quoi, puisque étaient présentes en nombre non négligeable des jeunes femmes autochtones (11 % des participantes), handicapées, lesbiennes et issues des communautés « racisées », en plus de plusieurs filles de moins de 18 ans. Preuve que le féminisme est encore bien vivant!

« On forme des militantes pour les 15 prochaines années. Il y a un gros travail d'éducation populaire à faire sur les enjeux fémi-

nistes: 15 ans de coupures néolibérales, ça laisse des traces », explique-t-elle.

Si les RebELLEs relèvent l'immense défi de réunir des filles de partout au pays, les militantes interrogées remarquent que la culture politique diffère chez les francophones et les anglophones. Les Québécoises sont plus organisées et démontrent une volonté claire de se mobiliser pour passer à l'action. Tandis que du côté des anglophones hors Québec, ce qui intéresse les filles, c'est la discussion.

Reste qu'une telle fin de semaine, ça ranime la flamme militante, et ça permet aussi de passer le flambeau. « Ma plus belle récompense, ça a été d'entendre toutes ces jeunes femmes me dire en partant que désormais, elles se

sentaient fières d'être femmes et féministes », raconte Sarah Kay Granke, organisatrice bénévole.

Les filles de RebELLEs entendent bien continuer de faire des émules partout au Canada. D'ici là, elles veulent établir un plan d'action et mettre en branle une campagne politique nationale de mobilisation autour des enjeux féministes qui touchent les jeunes. De nouvelles actrices politiques à suivre! (Rozenn Potin)

VICTOIRE POUR LES TRAVAILLEUSES DOMESTIQUES

L'adoption d'une convention internationale et d'une recommandation visant à promouvoir un travail décent pour les travailleuses et travailleurs domestiques a marqué la tenue de la 100^e session de travail de l'Organisation internationale du travail (OIT), tenue en juin à Genève. Les délégations syndicale, patronale et gouvernementale représentant les 183 États membres de l'OIT ont adopté avec une forte majorité une convention définissant les normes du travail et les droits qui devront être respectés par les pays signataires à l'endroit des travailleuses domestiques. Jusqu'ici sans protection sociale et faiblement rémunérées, les domestiques obtiennent notamment la reconnaissance de leurs droits fondamentaux au travail, des horaires raisonnables, un repos hebdomadaire d'au moins 24 heures consécutives et des paiements en liquide. Sans compter le respect et la dignité.

Carole Gingras, déléguée de la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec à cette conférence et membre du Conseil du statut de la femme, insiste sur l'importance de ce moment



historique: «L'adoption d'une convention et d'une recommandation constitue une victoire importante pour les travailleuses domestiques et les aides familiales. Elles ne seront plus jamais considérées comme des servantes ni des "membres de la famille", mais comme de véritables travailleuses.» M^{me} Gingras souligne que, pour la première fois, deux nouvelles normes internationales de l'OIT féminiseront le titre d'une convention et de sa recommandation afin de reconnaître qu'il s'agit d'un travail effectué massivement par des femmes et des jeunes filles.

De concert avec les provinces et les territoires, le Canada s'est engagé à consacrer des efforts pour que cette convention soit ratifiée. Quant au gouvernement du Québec, il n'a pas encore donné suite au projet de loi 110, Loi modifiant le régime de santé et de sécurité du travail pour inclure les domestiques et les gardiennes dans la définition de travailleur dans la Loi sur les accidents du travail et les maladies professionnelles, déposé en juin 2010. (Nathalie Bissonnette)

DISCOURS D'UN ROI, VERSION 2011

Le discours prononcé le 9 mars dernier par le roi Mohammed VI, qui annonçait une importante réforme constitutionnelle au Maroc, n'a pas remporté d'Oscar à Hollywood, mais il a fait couler beaucoup d'encre et a bénéficié d'un large soutien. Rendu public en juin, le projet de la nouvelle Constitution (l'ancienne version remontait à 1996) a été qualifié de riche en dispositions touchant aux fondements de la société marocaine et favorisant son insertion dans le concert des pays modernes et démocratiques.

Répertoriant les avancées et les reculs de la nouvelle Constitution, le portail d'information Autfait Maroc soulignait l'élaboration de propositions

concrètes concernant la séparation des pouvoirs, l'indépendance, la justice et la bonne gouvernance.

Plusieurs féministes du pays ont relevé le grand pas en direction de la consécration des droits des femmes. La présidente de l'Union de l'action féminine (UAF), Latifa Jbadi, a déclaré au *Maroc Journal*: «La nouvelle Constitution est un saut qualitatif en ce qui concerne la question de la femme [...] et elle répond à toutes les revendications formulées par le mouvement féministe au Maroc.»

Rakia Laroui, universitaire d'origine marocaine et membre du Conseil du statut de la femme, considère que la nouvelle Constitution marque un

grand gain en matière d'égalité des sexes. «À l'article 19, il est bien spécifié que la femme et l'homme jouissent à égalité des droits et libertés à caractère civil, politique, économique, social, culturel et environnemental. De plus, l'État crée une autorité pour la parité et la lutte contre toute forme de discrimination. Je pense que cette reconnaissance de l'égalité des sexes est déterminante pour les Marocaines.»

Selon Autfait Maroc, il faudra cinq ans avant que soient promulgués les textes et les lois nécessaires à l'application de toutes les dispositions avancées. (Nathalie Bissonnette)



CAMILLE TREMBLAY-FOURNIER*

Étudiantes : mêlez-vous de vos affaires, mais **mêlez-vous-en!**

Valérie Simard

● ● a se jase depuis plus d'un an :
● Ç 2012 marquera la fin de l'acces-
● sibilité aux études postsecondaires au Québec. Une hausse des droits de scolarité de 325 \$ par année sera imposée, ce qui portera les frais universitaires annuels à 3 793 \$ en 2017.

Déjà, nous voyons les leaders des différentes organisations étudiantes prendre la parole pour dénoncer cette hausse historique. Cependant, l'ensemble du mouvement de contestation demeure invisible. Qui se cache derrière ces représentants? Des jeunes femmes qui tentent de défendre les droits des étudiantes, comme le comité Femmes de l'Association pour une solidarité syndicale étudiante (ASSÉ), dont j'ai fait partie ces deux dernières années. Le public ne sait presque rien du travail de ces militantes de l'ombre. Elles ne sont pourtant pas les premières à se battre pour que les conditions de vie des étudiantes soient défendues avec sérieux. Avant même l'émergence du mouvement féministe, quelques intellectuelles avant-gardistes considéraient le droit à l'éducation comme la première condition à l'émancipation des femmes. Les luttes pour l'admissibilité des femmes aux études supérieures ont mené à de grandes victoires, aujourd'hui malheureusement insuffisantes.

À quoi bon avoir accès aux institutions universitaires si on ne peut pas payer les

droits de scolarité, à moins de s'endetter de plus de 15 000 \$? Je pense entre autres aux mères étudiantes – monoparentales ou non – qui doivent prendre au pied de la lettre l'expression « hypothéquer son avenir ». Et même si certaines peuvent envisager l'endettement, que faire de cette éducation de plus en plus arrimée au marché, dont la logique appauvrit continuellement les femmes?

L'histoire des mouvements féministes nous enseigne que l'égalité des sexes n'est pas à l'ordre du jour des grandes mobilisations lorsque les femmes n'assurent pas elles-mêmes la défense de leurs droits et l'amélioration de leurs conditions de vie. Pour ma part, j'ai eu tôt fait de constater que les grèves étudiantes viennent avec leur lot de sexisme, de machisme et de diverses agressions faites aux jeunes femmes par leurs pairs ainsi que par les forces policières et de sécurité privées.

Bien que, dans le milieu étudiant, des organisations comme l'ASSÉ aient des positions et des revendications féministes, dans la pratique, c'est une tout autre histoire. Je suis toujours aussi stupéfiée de constater l'éternelle remise en cause d'une analyse et de mesures féministes favorisant la participation des femmes au sein du mouvement étudiant. Pourquoi n'accorde-t-il pas la même importance à l'égalité des sexes qu'à la gratuité scolaire, principe fondamentalement féministe, à la base des revendications de l'ASSÉ? Ce

n'est pas un hasard si autant de féministes désertent rapidement ce mouvement.

Lors de la grève étudiante de 2005, les fédérations étudiantes ont bafoué le travail invisible des comités de mobilisation et des comités femmes en négociant une entente au rabais avec le gouvernement. Les problèmes qui concernent les étudiantes ont été écartés, et ce scénario risque de se reproduire si ces dernières laissent de jeunes leaders continuer de parler en leur nom. La mobilisation de l'an prochain nécessitera la participation active et démocratique de féministes dans les associations étudiantes, les comités de mobilisation et les groupes d'affinités, comme le collectif Force étudiante critique. Combattre la hausse des droits de scolarité, c'est aussi se battre pour l'égalité des sexes. Et personne ne s'en chargera mieux que les étudiantes. ::

* Militante engagée et étudiante à la maîtrise en sociologie et en études féministes à l'UQAM, Camille Tremblay-Fournier s'est impliquée au sein du comité Femmes de l'ASSÉ, de la revue *FéminÉtudes* (publiée par l'Institut de recherches et d'études féministes de l'UQAM) et du collectif libertaire Force étudiante critique.

PLUS D'INFO :

www.forceetudiantecritique.org
www.comite-femmes.info (de l'ASSÉ)

Surveillez la sortie prochaine du webzine *Gazette des femmes!*
Comme avant, mais sur le Web.

SOCIÉTÉ

Des reportages fouillés, des témoignages inspirants, des réflexions pour concrétiser l'égalité entre les femmes et les hommes...

Suivez-nous!



Abonnez-vous à l'infolettre :
www.placealegalite.gouv.qc.ca

NOUVEAUTÉ

En ligne dès novembre!

